



Alithya

États financiers consolidés annuels de Groupe Alithya inc.

Exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

TABLE DES MATIÈRES

Rapports du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant.....	1
États consolidés du résultat net et du résultat global	6
États consolidés de la situation financière	7
États consolidés des variations des capitaux propres.....	8
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	9
Notes afférentes aux états financiers	
1. Lois applicables et nature des activités.....	10
2. Base d'établissement	10
3. Méthodes comptables significatives.....	10
4. Acquisition et cession d'entreprises	25
5. Débiteurs et autres créances.....	32
6. Immobilisations corporelles	32
7. Contrats de location.....	33
8. Immobilisations incorporelles.....	34
9. Goodwill.....	35
10. Créiteurs et charges à payer	37
11. Dette à long terme	38
12. Impôts sur le résultat	39
13. Capital-actions.....	42
14. Paiements fondés sur des actions	45
15. Engagements et éventualités.....	49
16. Parties liées.....	50
17. (Perte) bénéfice par action	51
18. Rapprochement des passifs issus des activités de financement.....	51
19. Renseignements complémentaires sur le résultat consolidé	52
20. Coûts (recouvrement) d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	53
21. Charges financières nettes.....	53
22. Renseignements complémentaires sur les flux de trésorerie	54
23. Informations sectorielles et géographiques	54
24. Obligations de prestation qui restent à remplir	58
25. Instruments financiers.....	58
26. Informations à fournir concernant le capital.....	63

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT ET INDÉPENDANT

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Groupe Alithya inc.

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière ci-joints de Groupe Alithya inc. (la « société ») aux 31 mars 2026 et 2025, des états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et des tableaux consolidés connexes des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025, ainsi que des notes y afférentes (collectivement, les « états financiers consolidés »). À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 mars 2026 et 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par International Accounting Standards Board.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (« PCAOB ») des États-Unis, du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 mars 2026, selon les critères établis dans le document Internal Control - Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission, et nous avons exprimé une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société dans notre rapport daté du 10 juin 2026.

Fondement de l'opinion

La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières ainsi qu'aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Un audit comprend la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondages des éléments probants concernant les montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Nos audits comportent également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

Éléments critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit communiquées ci-après sont les questions découlant de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui ont été communiquées au comité d'audit, ou qui doivent l'être, et qui 1) portent sur les comptes ou les informations à fournir qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés, et 2) font intervenir des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes de la part de l'auditeur. La communication de questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant les questions critiques de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas une opinion distincte sur les questions critiques de l'audit ou sur les comptes ou les informations fournies auxquels elles se rapportent.

Test de dépréciation du goodwill

Comme il est mentionné à la note 9 des états financiers consolidés, le solde du goodwill s'élevait à 159,4 millions de dollars au 31 mars 2026, dont 51,9 millions de dollars se rapportaient à l'UGT Canada et 14,7 millions de dollars à l'UGT ERP-CAN. Comme il est mentionné à la note 3 des états financiers consolidés, le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuellement au 31 mars, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situations indiquent qu'il pourrait s'être déprécié. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable estimée. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée du coût de sortie. Les principales hypothèses relatives à la valeur d'utilité de l'UGT en cause incluent les revenus, les coûts des revenus, les charges de vente, générales et administratives prévus qui sont pris en compte pour établir les prévisions des flux de trésorerie nets liés à l'exploitation sur trois ans de la société ainsi que le taux de croissance à long terme estimatif appliqué pour extrapoler ces prévisions et le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») avant impôts utilisé pour établir la valeur actualisée des flux de trésorerie nets attendus. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, la société a comptabilisé une dépréciation du goodwill de 26,5 millions de dollars pour l'UGT Canada.

Nous avons déterminé que le test de dépréciation du goodwill constituait une question critique de l'audit. Un degré plus élevé de jugement de la part de l'auditeur a été nécessaire pour évaluer les principales hypothèses relatives à la valeur d'utilité de l'UGT en cause. La sensibilité des changements raisonnablement possibles à ces hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur la détermination de la valeur recouvrable des UGT et sur l'évaluation du goodwill.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation du goodwill de la société, y compris les contrôles liés 1) à la détermination des prévisions des flux de trésorerie nets liés à l'exploitation sur trois ans ainsi que du taux de croissance à long terme estimatif appliqué pour extrapoler ces prévisions; et 2) à la détermination du CMPC avant impôts utilisé pour établir la valeur actualisée des flux de trésorerie nets liés à l'exploitation attendus. Nous avons évalué les prévisions des flux de trésorerie nets liés à l'exploitation sur trois ans pour chaque exercice en les comparant aux résultats réels historiques et nous avons évalué les ajustements apportés aux résultats réels historiques par corroboration indépendante. Nous avons demandé à des professionnels en évaluation possédant des compétences et des connaissances spécialisées de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidés 1) à évaluer les taux de croissance des revenus utilisés dans la détermination des prévisions des flux de trésorerie nets liés à l'exploitation sur trois ans de la société par rapport aux estimations des taux de croissance accessibles au public pour des sociétés comparables; 2) à évaluer les taux de croissance estimés à long terme des flux de trésorerie nets liés à l'exploitation par rapport aux données économiques; et 3) à évaluer les hypothèses liées au CMPC en les comparant aux fourchettes de taux d'actualisation élaborées de façon indépendante à l'aide de données de marché accessibles au public pour des sociétés comparables.

Comptabilisation des revenus pour les accords à prix forfaitaire selon la méthode fondée sur les intrants

Comme il est mentionné à la note 23 des états financiers consolidés, les revenus des services rendus aux termes d'accords à prix forfaitaire comptabilisés selon la méthode fondée sur les intrants pour l'exercice clos le 31 mars 2026 se sont chiffrés à 79.6 millions de dollars. Comme il est mentionné à la note 3 des états financiers consolidés, les revenus des services de consultation aux termes d'accords à prix forfaitaire sont comptabilisés progressivement selon la méthode d'évaluation de la progression en fonction de l'avancement menant à la réalisation. Le calcul de l'avancement menant à la réalisation est établi en comparant les coûts de main-d'œuvre engagés jusqu'alors et le total des coûts de main-d'œuvre attendus pour l'achèvement du service en vue d'obtenir une estimation du pourcentage des revenus effectivement touchés. Le montant total des coûts de main-d'œuvre attendus pour achever un service donné repose sur des estimations pouvant être affectées par différents facteurs, y compris les modifications de la portée du contrat, les retards dans l'atteinte des jalons, les changements dans la composition et les taux de la main-d'œuvre, les difficultés inattendues dans la prestation des services et les réclamations potentielles des clients.

Nous avons déterminé que la comptabilisation des revenus pour les accords à prix forfaitaire selon la méthode fondée sur les intrants constituait une question critique de l'audit. Un degré plus élevé de jugement de la part de l'auditeur a été nécessaire pour évaluer les estimations du total des coûts de main-d'œuvre attendus pour l'achèvement du service appliqué en vue d'obtenir une estimation du pourcentage des revenus effectivement touchés du fait de la nature subjective de l'estimation.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus de la comptabilisation des revenus pour les accords à prix forfaitaire selon la méthode fondée sur les intrants de la société, y compris les contrôles liés à la détermination de l'estimations du total des coûts de main-d'œuvre attendus pour l'achèvement du service appliqué en vue d'obtenir une estimation du pourcentage des revenus effectivement touchés. Pour un échantillon des contrats qui ne sont pas achevés à la date de clôture, 1) nous avons obtenu et lu les accords avec les clients et les avenants de modifications, le cas échéant, afin de comprendre la portée du contrat et ses principales modalités; 2) nous avons évalué l'identification des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur le total des coûts de main-d'œuvre attendus pour l'achèvement, y compris, sans s'y limiter, les modifications de la portée du contrat, les retards dans l'atteinte des jalons, les changements dans la composition et les taux de la main-d'œuvre, les difficultés inattendues dans la prestation des services et les réclamations potentielles des clients; 3) nous avons interrogé le personnel d'exploitation au sujet de l'état des projets afin d'évaluer l'avancement à ce jour, de l'estimation des coûts totaux de main-d'œuvre jusqu'à l'achèvement et des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur les coûts totaux de main-d'œuvre attendus jusqu'à l'achèvement; 4) nous avons réalisé une comparaison du total des coûts de main-d'œuvre engagés et du total des coûts de main-d'œuvre attendus pour l'achèvement à la date de clôture, par rapport aux coûts de main-d'œuvre estimés à l'origine; 5) nous avons réalisé une comparaison des coûts de main-d'œuvre réels engagés pour le mois suivant la clôture de l'exercice et des coûts de main-d'œuvre prévus pour l'achèvement estimés à la clôture de la période par rapport aux périodes subséquentes correspondantes.

/s/ KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Nous agissons à titre d'auditeurs de la Société depuis 2021.

Montréal, Canada

Le 10 juin 2026

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT ET INDÉPENDANT

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Groupe Alithya inc.

Opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Groupe Alithya inc. (la « société ») au 31 mars 2026 en nous fondant sur les critères établis dans le document Internal Control - Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. À notre avis, la Société a maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 mars 2026, selon les critères établis dans le document Internal Control - Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (« PCAOB ») des États-Unis, des états consolidés de la situation financière de la société aux 31 mars 2026 et 2025, des états consolidés du résultat net et du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres et des tableaux consolidés des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025, ainsi que des notes connexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Notre rapport daté du 10 juin 2026 exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers consolidés.

La société a acquis eVerge Interests, Inc. et ses filiales (« eVerge ») en 2026, et la direction a exclu de son appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2026 le contrôle interne à l'égard de l'information financière de eVerge, associé à 6,6 millions de dollars des actifs et à 25,4 millions de dollars des revenus inclus dans les états financiers consolidés de la société au 31 mars 2026 et pour l'exercice clos à cette date. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société excluait aussi une évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière de eVerge.

Fondement de l'opinion

Le maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière ainsi que l'appréciation, incluse à la rubrique « Rapport de la direction sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière » figurant dans le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2026, de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, incombent à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, sur la base de notre audit. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières ainsi qu'aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Notre audit a été réalisé conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière est maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Notre audit a également comporté la mise en œuvre des autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à notre opinion.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés pour donner une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société, 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société, et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

/s/ KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Montréal, Canada

Le 10 juin 2026

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	Notes	Exercices clos les 31 mars	
		2026	2025
		\$	\$
Revenus	23	477 388	473 481
Coût des revenus	19	315 308	317 347
Marge brute		162 080	156 134
Charges d'exploitation			
Charges de vente, générales et administratives	19	122 152	116 081
Coûts (recouvrement) d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	20	4 084	(1 234)
Amortissement des immobilisations corporelles	19	3 499	4 523
Amortissement des immobilisations incorporelles	8	18 636	18 926
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles	8, 9	41 128	5 144
Perte (gain) de change		674	(258)
		190 173	143 182
(Perte) bénéfice d'exploitation		(28 093)	12 952
Charges financières nettes	21	9 469	8 882
(Perte) bénéfice avant impôts		(37 562)	4 070
(Recouvrement) charge d'impôts			
Exigibles	12	2 725	1 276
Différés	12	(1 510)	1 499
		1 215	2 775
(Perte nette) bénéfice net		(38 777)	1 295
Autres éléments du résultat global			
<i>Éléments qui peuvent être classés ultérieurement en résultat net</i>			
Écart de conversion cumulatif des filiales étrangères consolidées		(1 920)	3 392
		(1 920)	3 392
Résultat global		(40 697)	4 687
(Perte de base et diluée) bénéfice de base et dilué par action	17	(0,40)	0,01

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux		31 mars	31 mars
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		2026	2025
	Notes	\$	\$
Actifs			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie		12 833	15 956
Débiteurs et autres créances	5	76 489	95 270
Travaux en cours		32 077	14 803
Crédits d'impôt à recevoir		8 330	10 996
Charges payées d'avance		8 514	8 680
		138 243	145 705
<i>Actifs non courants</i>			
Crédits d'impôt à recevoir		13 963	9 979
Autres actifs		1 040	1 327
Immobilisations corporelles	6	3 660	3 960
Actifs au titre de droits d'utilisation	7	2 584	4 277
Immobilisations incorporelles	8	55 316	74 450
Actifs d'impôts différés	12	5 274	4 875
Participation dans une entreprise associée	4	2 501	—
Goodwill	9	159 377	181 407
		381 958	425 980
Passifs et capitaux propres			
<i>Passifs courants</i>			
Créditeurs et charges à payer	10	74 717	80 899
Revenus différés		22 360	25 024
Tranche courante des obligations locatives	7	1 586	3 546
Tranche courante de la dette à long terme	11	8 478	8 059
Tranche courante de la contrepartie éventuelle	18	3 185	—
		110 326	117 528
<i>Passifs non courants</i>			
Contrepartie éventuelle	18	2 704	5 359
Dette à long terme	11	112 418	101 860
Obligations locatives	7	4 235	5 449
Passifs d'impôts différés	12	9 584	11 228
		239 267	241 424
<i>Capitaux propres</i>			
Capital-actions	13	307 959	316 685
Déficit		(186 869)	(155 075)
Cumul des autres éléments du résultat global		6 078	7 998
Surplus d'apport		15 523	14 948
		142 691	184 556
		381 958	425 980
Engagements et éventualités	15		

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>Exercices clos les 31 mars</i> <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)</i>	Notes	Actions émises	Capital-actions	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Surplus d'apport	Total
		Nombre	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2025		99 305 100	316 685	(155 075)	7 998	14 948	184 556
Perte nette		—	—	(38 777)	—	—	(38 777)
Autres éléments du résultat global		—	—	—	(1 920)	—	(1 920)
Résultat global total		—	—	(38 777)	(1 920)	—	(40 697)
Rémunération fondée sur des actions	14	—	—	—	—	3 253	3 253
Rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises	14	—	—	—	—	1 417	1 417
Émission d'actions à droit de vote subalterne suivant l'acquisition des droits relatifs à la rémunération fondée sur des actions attribuées à l'acquisition d'entreprises	13	622 420	1 966	—	—	(1 966)	—
Émission d'actions à droit de vote multiple suivant l'exercice d'options sur actions	13, 14	52 632	178	—	—	(78)	100
Émission d'actions à droit de vote subalterne lors du règlement d'UAD	13, 14	256 191	620	—	—	(620)	—
Achat d'actions aux fins d'annulation	13	(3 226 902)	(10 919)	5 711	—	—	(5 208)
Achat d'actions aux fins du règlement d'UAI	13	(84 470)	(286)	81	—	—	(205)
Remise d'actions à droit de vote subalterne lors du règlement d'UAI	13, 14	84 470	197	—	—	(269)	(72)
Changement de présentation d'UAD en règlement en espèce plutôt qu'en instruments de capitaux propres		—	—	—	—	(453)	(453)
Extinction et annulation d'UAR		—	—	709	—	(709)	—
Annulation d'actions	13	(142 318)	(482)	482	—	—	—
Total des distributions aux actionnaires et de leur apport		(2 437 977)	(8 726)	6 983	—	575	(1 168)
Solde au 31 mars 2026		96 867 123	307 959	(186 869)	6 078	15 523	142 691
Solde au 31 mars 2024		95 415 248	312 409	(157 370)	4 606	15 559	175 204
Bénéfice net		—	—	1 295	—	—	1 295
Autres éléments du résultat global		—	—	—	3 392	—	3 392
Résultat global total		—	—	1 295	3 392	—	4 687
Rémunération fondée sur des actions	14	—	—	—	—	2 327	2 327
Rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises	14	—	—	—	—	1 683	1 683
Rémunération fondée sur des actions liées à l'ajustement de la contrepartie éventuelle et attribuées à l'acquisition de Datum, à régler en actions	20	—	—	—	—	(1 255)	(1 255)
Émission d'actions à droit de vote subalterne suivant l'acquisition des droits relatifs à la rémunération fondée sur des actions attribuées à l'acquisition d'entreprises	13	622 420	1 971	—	—	(1 971)	—
Émission d'actions à droit de vote subalterne dans le cadre de l'acquisition de XRM	13	3 449 103	2 875	—	—	—	2 875
Achat d'actions aux fins d'annulation	13	(205 483)	(717)	315	—	—	(402)
Achat d'actions aux fins du règlement d'UAI	13,14	(69 840)	(244)	96	—	—	(148)
Remise d'actions à droit de vote subalterne lors du règlement d'UAI	13,14	69 840	169	—	—	(266)	(97)
Émission d'actions à droit de vote subalterne découlant du règlement d'UAR	13,14	23 812	222	245	—	(521)	(54)
Règlement en espèces d'UAD émises à titre de rémunération fondée sur des actions	13	—	—	70	—	(262)	(192)
Règlement en espèces d'UAR émises à titre de rémunération fondée sur des actions	14	—	—	274	—	(346)	(72)
Total de l'apport des actionnaires et des distributions aux actionnaires		3 889 852	4 276	1 000	—	(611)	4 665
Solde au 31 mars 2025		99 305 100	316 685	(155 075)	7 998	14 948	184 556

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Exercices clos les 31 mars	
		2026	2025
		\$	\$
Activités d'exploitation			
(Perte nette) bénéfice net		(38 777)	1 295
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :			
Amortissement		22 135	23 449
Ajustement de la contrepartie éventuelle	20	(2 088)	(5 567)
Charges financières nettes	21	9 469	8 882
Rémunération fondée sur des actions	14	5 496	4 010
Perte de change non réalisée (gain de change non réalisé)		1 037	(966)
(Gain de change réalisé) perte de change réalisée au titre du remboursement de la dette à long terme		(604)	580
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles	8, 9	41 128	5 144
Perte liée à la disposition d'immobilisations corporelles et incorporelles et à la modification de contrats de location	19, 20	515	150
Règlement en espèces d'UAI, d'UAD et d'UAR		—	(264)
Impôts différés	12	(1 510)	1 499
		36 801	38 212
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	22	(10 974)	10 221
Flux de trésorerie nets découlant des activités d'exploitation		25 827	48 433
Activités d'investissement			
Entrées d'immobilisations corporelles	6	(1 417)	(1 202)
Entrées d'immobilisations incorporelles	8	(316)	(239)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	4, 22	(10 930)	(6 382)
Cession d'entreprise et trésorerie cédée	4	(951)	—
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(13 614)	(7 823)
Activités de financement			
Avances au titre de la facilité de crédit, déduction faite des coûts de transaction connexes	18	61 385	102 706
Remboursement de la facilité de crédit	18	(50 770)	(110 306)
Remboursement de prêts garantis	18	—	(8 537)
Remboursement de soldes de prix d'acquisition	18	(7 712)	(4 268)
Autres remboursements au titre de la dette à long terme	18	(350)	(450)
Acquittement d'obligations locatives, y compris les coûts liés à la résiliation de contrats de location	7	(3 815)	(4 628)
Règlement d'UAI et d'UAR, y compris les retenues d'impôt payées	14	(72)	(151)
Exercice d'options sur actions	13	100	—
Achat d'actions aux fins du règlement d'UAI	13	(205)	(148)
Achat d'actions aux fins d'annulation	13	(5 208)	(402)
Paiement de charges financières	21	(8 093)	(7 965)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement		(14 740)	(34 149)
Effet de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie		(596)	636
Variation nette de la trésorerie		(3 123)	7 097
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		15 956	8 859
Trésorerie à la clôture de l'exercice		12 833	15 956
Sorties de trésorerie (incluses dans les flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation)			
Impôts payés		2 667	702

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

1. LOIS APPLICABLES ET NATURE DES ACTIVITÉS

Groupe Alithya inc. (collectivement avec ses filiales, « Alithya » ou la « Société ») est une société de services professionnels qui fournit des services et des solutions de TI en misant sur l'utilisation optimale des technologies numériques dans les domaines des stratégies d'affaires, de la transformation organisationnelle et de l'accompagnement technologique.

Les actions à droit de vote subalterne de catégorie A (les « actions à droit de vote subalterne ») de la Société sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « ALYA ».

Le siège social de la Société est situé au 700, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 400, à Montréal (Québec), Canada H3B 1X8.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« IASB »).

Le 10 juin 2026, le conseil d'administration de la Société (le « Conseil ») a approuvé et autorisé la publication des présents états financiers consolidés.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf pour ce qui suit :

- les actifs identifiables acquis et les passifs et les passifs éventuels pris en charge suivant l'acquisition d'une entreprise, qui sont habituellement évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition, ainsi que les éléments de la contrepartie éventuelle, qui sont d'abord évalués à la date d'acquisition, puis à leur juste valeur;
- les obligations liées à un contrat de location, qui sont évaluées initialement à la valeur actualisée des paiements au titre de contrats de location qui ne sont pas effectués à la date de début du contrat de location;
- les accords de paiements fondés sur des actions classés dans les capitaux propres, qui sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution, conformément à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*; et
- les passifs relatifs aux accords de paiement fondés sur des actions et réglés en espèces, qui sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis réévalués ultérieurement à leur juste valeur.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de sa capacité de diriger les activités de l'entité. Les états financiers des filiales sont inclus dans les présents états financiers consolidés à compter de la date du début du contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse d'être exercé.

Toutes les transactions intragroupe et tous les soldes intragroupe, de même que tout revenu et toute charge non réalisés découlant des transactions intragroupe, sont éliminés au moment de la consolidation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Voici les principales filiales de la Société :

Entité	Territoire	2026 Pourcentage de participation	2025 Pourcentage de participation
Alithya Canada inc.	Québec, Canada	100 %	100 %
Alithya Services Conseils inc.	Québec, Canada	100 %	100 %
XRM Vision inc. ^{a)}	Québec, Canada	—	100 %
Alithya Digital Technology Corporation	Ontario, Canada	100 %	100 %
Alithya USA, Inc.	Delaware, É.-U.	100 %	100 %
Alithya Financial Solutions, Inc.	Delaware, É.-U.	100 %	100 %
Alithya Enterprise Solutions, LLC (anciennement Alithya Ranzal LLC)	Delaware, É.-U.	100 %	100 %
Alithya Zero2Ten, Inc. ^{a)}	Delaware, É.-U.	—	100 %
Alithya USA Consulting Services, LLC (anciennement Alithya Fullscope Solutions, Inc.)	Delaware, É.-U.	100 %	100 %
Vitalyst, LLC ^{a)}	Delaware, É.-U.	—	100 %
Datum Consulting Group, LLC ^{b)}	Indiana, É.-U.	—	100 %
Alithya France SAS	France	100 %	100 %
DCG Team UK Limited ^{b)}	Royaume-Uni	—	100 %
Alithya Numérique Maroc SARLAU	Maroc	100 %	100 %
XRM Vision Maroc SARLAU	Maroc	100 %	100 %
Datum Cybertech India Pvt Ltd. ^{b)}	Inde	—	100 %
eVerge Interests, Inc. (note 4) ^{a)}	Delaware, É.-U.	—	—
eVerge Software and Technology Services Pvt Ltd.	Inde	100 %	—

^{a)} Au 31 mars 2026, soit ces filiales ont avaient été liquidées, dissoutes ou fusionnées, soit leurs actifs et leurs passifs avaient été intégralement transférés à d'autres sociétés d'Alithya.

^{b)} Au 31 mars 2026, ces filiales ont été cédées dans le cadre de la transaction liée à Datum (note 4).

Participation dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité dont les politiques financières et opérationnelles peuvent être influencées de façon notable par la Société. La participation dans une entreprise associée est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, selon laquelle la participation est initialement comptabilisée au coût d'acquisition, après quoi sa valeur comptable est ajustée à la hausse ou à la baisse pour tenir compte de la quote-part du bénéfice net ou la perte nette de l'entité détenue (y compris les autres éléments de son résultat global) qui revient à la Société. Au 31 mars 2026, la Société détient une participation de 24,5 % dans Medivra Holdings LLC (note 4).

CONVERSION DES DEVICES

L'information financière contenue dans les présents états financiers consolidés est présentée en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle d'Alithya, société mère du groupe. Chaque entité dans le groupe établit sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments qui figurent dans les états financiers consolidés de chaque entité sont mesurés en fonction de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce des activités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Soldes et opérations en devises

Les revenus, les charges, ainsi que les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date d'opération. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis selon les taux de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Activités étrangères

Les actifs et les passifs de chaque entité dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont tous convertis en dollars canadiens lors de la consolidation, au cours de clôture à la date de clôture. Les revenus et les charges ont été convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens au cours de la période de présentation de l'information. Les écarts de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, et sont présentés dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information propre à chaque secteur est présentée en adéquation avec les rapports internes fournis au principal décideur opérationnel, qui est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation du rendement des secteurs à présenter.

Une société doit présenter de l'information de manière distincte sur chaque secteur opérationnel et peut combiner en un secteur à présenter des secteurs opérationnels qui présentent des caractéristiques économiques semblables ou qui n'atteignent pas les seuils quantitatifs applicables.

La Société compte trois secteurs opérationnels à présenter, définis selon l'emplacement géographique : les États-Unis, le Canada et l'international.

COMPTABILISATION DES REVENUS, DES TRAVAUX EN COURS ET DES REVENUS DIFFÉRÉS

La Société tire des revenus des secteurs des technologies de l'information, principalement par le biais de services de stratégies d'affaires, de transformation organisationnelle et d'accompagnement technologique. Ces services sont fournis aux termes de différentes ententes, lesquelles sont définies ci-après.

Les revenus sont comptabilisés soit à un moment précis, soit progressivement lorsque la Société a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) les obligations de prestation en transférant les biens ou les services promis à ses clients. Ils incluent la contrepartie variable comme les escomptes, les rabais sur volume et les pénalités liées au niveau de service. La contrepartie variable est estimée en se basant soit sur la méthode de l'espérance mathématique, soit sur celle du montant le plus probable, et est incluse dans le prix de transaction uniquement dans la mesure où il est hautement probable qu'aucune reprise importante des revenus cumulatifs comptabilisés ne sera effectuée. Pour poser ce jugement, la direction prendra surtout en considération l'ensemble des renseignements dont elle dispose alors, la connaissance qu'a la Société du client ou du secteur d'activité, le type de services à fournir et les modalités contractuelles propres à chaque accord.

La facturation peut être mensuelle, par jalons ou anticipée, selon les modalités contractuelles des accords conclus avec les clients. Une fois émises, les factures sont généralement payables dans les 30 jours. Les contrats ne comportent généralement pas de composante de financement importante.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

La Société conclut parfois des accords comportant plusieurs obligations de prestation, qui comprennent habituellement des services-conseils, des services de soutien subséquent (y compris d'entretien) et des logiciels. Dans le cas des accords qui comportent plusieurs obligations de prestation, le prix de transaction doit être réparti en attribuant à chaque obligation de prestation un prix de vente relatif distinct. La Société a fixé des prix de vente distincts pour les volets suivants :

- les services-conseils, en fonction d'une fourchette de taux horaire fixe définie pour chaque transaction;
- les services de soutien après la signature de l'accord, en fonction des prix observables pour les renouvellements distincts;
- les logiciels, au moyen de taux fixes et uniformes pour les composants logiciels.

Certains des accords conclus par la Société peuvent comprendre des dispositions sur l'acceptation des clients. Chaque disposition est analysée afin de déterminer si le processus de génération du profit est terminé lorsque le service est offert. Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une acceptation officielle du client pour comptabiliser les revenus, à condition que la Société fasse la démonstration objective que les critères stipulés dans les dispositions d'acceptation sont remplis. Certains critères analysés tiennent compte notamment de l'expérience antérieure avec des accords similaires, que les dispositions d'acceptation soient propres au client ou incluses dans tous les accords, ainsi que de la durée de l'échéance d'acceptation et de l'expérience antérieure avec le client en question.

Les modifications de contrat constituent des changements qui touchent à la portée et/ou au prix d'un contrat et qui sont approuvés par les parties au contrat. L'approbation peut se faire par écrit ou verbalement, ou découler implicitement des pratiques d'affaires habituelles, et elle est juridiquement exécutoire. La Société comptabilise les modifications comme un contrat distinct lorsqu'elles viennent ajouter de nouveaux services dont le prix est établi proportionnellement aux prix de vente distincts, ou si les services à rendre diffèrent de ceux qui sont déjà transférés. Autrement, les modifications sont plutôt comptabilisées comme faisant partie du contrat initial. Lorsque la modification du contrat n'est pas comptabilisée comme un contrat distinct, la Société apporte un ajustement cumulatif aux revenus du contrat existant à la date de sa modification ou, si les services à rendre constituent des obligations de prestation distinctes, elle comptabilise la contrepartie résiduelle de manière prospective.

Accords fondés sur le temps et les ressources

Les revenus tirés des services de stratégies d'affaires et de transformation organisationnelle, notamment l'implantation d'applications d'entreprise, rendus aux termes d'accords fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que la prestation des services a lieu. Les revenus sont comptabilisés sur une base horaire selon les taux de facturation contractuels et ajustés, le cas échéant, pour tenir compte de la contrepartie variable attendue de manière à refléter la valeur des services fournis au client.

Les accords fondés sur le temps et les ressources assortis d'un plafond sont comptabilisés selon les méthodes comptables applicables aux contrats à prix forfaitaire, lesquelles sont définies ci-après.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Accords à prix forfaitaire

Les revenus tirés des services de transformation organisationnelle, notamment l'implantation d'applications d'entreprise, rendus aux termes d'accords à prix forfaitaire et dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés progressivement en fonction de l'avancement mesuré par les efforts déployés par la Société ou les intrants consacrés à la satisfaction de l'obligation de prestation par rapport aux intrants totaux attendus (la « méthode fondée sur les intrants ») à mesure que la Société satisfait à ses obligations de prestation conformément aux modalités des accords. La Société se sert principalement des coûts de main-d'œuvre pour évaluer l'avancement menant à la réalisation. Cette méthode s'appuie sur des estimations du total des coûts de main-d'œuvre attendus pour l'achèvement du service, comparées aux coûts de main-d'œuvre engagés jusqu'alors, en vue d'obtenir une estimation du pourcentage des revenus effectivement touchés. La direction analyse régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de main-d'œuvre attendus. Si le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus sont comptabilisés jusqu'à concurrence des coûts engagés relativement à l'accord dont le recouvrement est probable.

Services d'accompagnement technologique

Les revenus tirés des services gérés sont générés au moyen d'honoraires récurrents en contrepartie d'un service mensuel récurrent (généralement un service de soutien). Les revenus tirés de tels accords sont comptabilisés sur la durée du contrat, selon le mode d'amortissement linéaire ou fondé sur l'utilisation.

Les abonnements aux services de formation, dont les clients peuvent se prévaloir en tout temps et de manière illimitée, sont comptabilisés progressivement, selon le mode d'amortissement linéaire, sur la durée du contrat.

Les revenus tirés des logiciels proviennent en partie de la revente de certains logiciels standards de tiers fournisseurs et de l'entretien. La majorité des logiciels vendus par la Société sont livrés par voie électronique. Pour les logiciels livrés par voie électronique, la Société considère qu'il y a transfert de contrôle lorsque le client a) prend possession du logiciel par téléchargement (c'est-à-dire que les données électroniques se retrouvent sur son équipement informatique) ou b) a reçu des codes d'accès qui lui permettent de prendre immédiatement possession du logiciel sur son équipement informatique conformément à une entente ou à un bon de commande pour le logiciel en question. Dans tous les cas, la revente de logiciels de tiers fournisseurs et le service d'entretien sont comptabilisés sur une base nette.

Les revenus tirés des logiciels de tiers fournisseurs et des services d'entretien sont comptabilisés au moment de la livraison du logiciel, puisque la garantie et l'entretien connexes sont assurés par le fournisseur principal du logiciel et non par la Société.

Les logiciels créés par la Société et l'entretien connexe sont présentés sur une base brute. Les revenus sont comptabilisés à un moment précis lorsqu'ils sont distincts de l'entretien et du soutien; autrement, ils sont comptabilisés sur la durée du contrat. Les revenus générés par la vente de logiciels-services (SaaS) créés par la Société sont comptabilisés selon le mode d'amortissement linéaire, car la Société se tient prête à fournir à ses clients un accès continu à ses logiciels conformément aux modalités du contrat signé. Dans le cas d'un accord se rapportant aux SaaS dont la tarification varie selon l'utilisation du client et dont le prix est établi à un taux fixe en fonction de l'utilisation, la Société comptabilise les revenus sur la durée du contrat, selon son droit à une contrepartie, lorsque ce montant correspond à la valeur de la prestation effectuée par l'entité jusqu'à la date considérée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Pertes estimatives au titre de contrats qui génèrent des revenus

Des pertes estimatives au titre de contrats qui génèrent des revenus peuvent survenir en raison de coûts supplémentaires liés au contrat qui n'ont pas été prévus au moment de la passation du contrat. Les pertes au titre de contrats sont quantifiées selon l'excédent que représentent les coûts marginaux estimatifs, y compris les coûts directs de la main-d'œuvre et des ressources, ainsi que l'imputation d'autres coûts directement liés à l'exécution de contrats, par rapport au total des revenus estimatifs tirés du contrat. Les pertes estimatives au titre de contrats qui génèrent des revenus sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle il est probable qu'une perte sera subie. La perte attendue est tout d'abord portée en diminution des coûts connexes capitalisés relativement au contrat, le cas échéant. L'excédent est ensuite comptabilisé à titre d'obligation de prestation au titre des contrats de clients dans les créditeurs et charges à payer. La direction analyse régulièrement la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

Travaux en cours et revenus différés

Les montants comptabilisés à titre d'excédent des revenus aux factures sont classés comme des travaux en cours. Les montants reçus avant la prestation des services sont classés à titre de revenus différés lorsque la Société est autorisée à les facturer sans condition.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Comptabilisation et décomptabilisation

La comptabilisation des actifs et des passifs financiers se fait lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier viennent à échéance ou lorsque l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages qu'il recèle sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque ce passif est éteint, qu'il est réglé, qu'il est annulé ou qu'il expire.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Tous les actifs financiers de la Société sont classés à titre de coûts amortis. Le classement est déterminé par les deux points suivants :

- le modèle économique que suit l'entité pour la gestion de l'actif financier;
- les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

À l'exception des débiteurs et autres créances qui ne comportent pas une composante de financement importante et qui sont évalués au prix de transaction selon IFRS 15, tous les actifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur ajustée des coûts de transaction, le cas échéant.

L'ensemble des revenus et des charges liés aux actifs financiers qui sont comptabilisés dans le résultat net sont présentés dans les charges financières, à l'exception de la dépréciation des débiteurs et autres créances, qui est présentée dans les charges de vente, générales et administratives.

Évaluation ultérieure des actifs financiers au coût amorti

Après leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute dépréciation. L'actualisation est omise si l'effet de l'actualisation est non significatif.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Dépréciation des débiteurs et autres créances et des travaux en cours

La Société utilise la méthode simplifiée pour estimer les pertes de crédit découlant des débiteurs et autres créances et des travaux en cours, puis inscrit la correction de valeur qui en découle à titre de pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Ces pertes constituent les insuffisances attendues dans les flux de trésorerie contractuels, en tenant compte du risque de défaillance à tout moment au cours de la durée de vie de l'instrument financier. La Société utilise l'expérience antérieure, des indicateurs externes et des informations prospectives pour calculer les pertes de crédit attendues à l'aide d'une matrice de calcul.

La Société évalue la dépréciation des débiteurs et autres créances et des travaux en cours en fonction du nombre de jours pendant lesquels les comptes de clients, dans leur ensemble, sont en souffrance, étant donné que des clients qui disposent d'échéances de paiement semblables partagent des caractéristiques sur le plan du risque de crédit. La Société procède également à une évaluation individualisée en fonction des risques propres à chaque client qu'elle décèle.

La Société considère qu'un actif financier est en défaut lorsque les paiements contractuels sont considérés comme étant en souffrance et à risque en fonction de divers facteurs économiques et propres à l'actif, ou s'il devient probable qu'un client fera faillite ou sera l'objet d'une autre procédure d'insolvabilité.

Classement et évaluation des passifs financiers

La contrepartie éventuelle incluse au prix d'acquisition, payable en espèces ou par la remise d'un nombre variable d'actions, est initialement comptabilisée à sa juste valeur et classée dans les passifs financiers, puis réévaluée ultérieurement à sa juste valeur, les variations étant alors comptabilisées dans le résultat net.

Les unités d'actions différées (« UAD ») sont initialement comptabilisées à leur juste valeur et classées dans le passif courant, puis réévaluées ultérieurement à leur juste valeur, les variations étant alors comptabilisées dans le résultat net.

Tous les autres passifs financiers de la Société sont initialement évalués à la juste valeur et, le cas échéant, ajustés en fonction des coûts de transaction. Ils sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Tous les frais liés aux intérêts sont comptabilisés au titre des charges financières nettes dans les états consolidés du résultat net.

(PERTE) BÉNÉFICE PAR ACTION

(La perte) le bénéfice de base par action correspond (à la perte nette) au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple de catégorie B (les « actions à droit de vote multiple ») (collectivement, les « actions ») divisé(e) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

(La perte diluée) le bénéfice dilué par action est établi(e) selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions, des unités d'actions différées, incessibles et liées au rendement, de certaines actions à émettre aux fins de paiements liés à l'anniversaire d'acquisitions d'entreprises et des actions susceptibles d'être éteintes.

AIDE GOUVERNEMENTALE

Certaines filiales sont admissibles aux programmes d'aide gouvernementale offerts dans différents territoires. Ces programmes peuvent prendre la forme de subventions et de crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsque la filiale dispose d'un niveau d'assurance raisonnable qu'elle l'obtiendra et qu'elle se conformera à toutes les conditions pertinentes. L'aide gouvernementale est comptabilisée comme une réduction du coût de la dépense admissible.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Lors de la préparation des demandes, l'exercice du jugement est requis pour l'interprétation de la réglementation relative à ces programmes, l'évaluation de l'admissibilité des activités des filiales ainsi que la détermination et la quantification des dépenses admissibles. Ces demandes font l'objet d'un examen et d'un audit par les autorités locales, qui peuvent ne pas être d'accord avec les interprétations faites par la Société. La direction évalue les montants à recevoir aux termes de ces programmes. L'aide gouvernementale effectivement reçue au terme des examens et des audits peut différer des montants comptabilisés à ce titre.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité prévue, à l'aide des méthodes suivantes :

	Méthode	Taux
Mobilier, agencements et matériel	Amortissement linéaire	5 ans
Matériel informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	Sur la durée du contrat de location

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chaque actif sont revus au moins une fois par année, à la date de clôture.

CONTRATS DE LOCATION

La Société comme preneuse

Pour tout nouveau contrat conclu, la Société détermine si celle-ci constitue un contrat de location ou si elle en contient un. Un contrat de location se définit comme suit : « contrat, ou partie d'un contrat, par lequel est cédé le droit d'utiliser un bien déterminé (le bien sous-jacent) pour un certain temps moyennant une contrepartie ».

Évaluation et comptabilisation des contrats de location conclus à titre de preneuse

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative dans l'état de la situation financière. L'actif au titre de droits d'utilisation est l'objet d'une évaluation au coût, qui tient compte de l'évaluation initiale de l'obligation locative, de tout coût direct initial engagé par la Société, d'une estimation de tous les coûts liés au démantèlement et à l'enlèvement du bien à la fin du contrat de location et de tout paiement au titre des contrats de location effectué avant la date de début du contrat de location (déduction faite de tout incitatif reçu).

La Société amortit l'actif au titre de droits d'utilisation selon le mode linéaire, pour la période allant de la date de début du contrat de location jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée du contrat de location tient compte de toute option de renouvellement ou de résiliation, dans la mesure où la Société est raisonnablement certaine de l'exercer. La Société procède également à un test de dépréciation de l'actif au titre de droits d'utilisation lorsqu'il existe des indicateurs pour ce faire.

À la date de début du contrat de location, la Société évalue l'obligation locative à la valeur actualisée des paiements au titre des contrats de location non versés à cette date, dont l'actualisation a été établie selon le taux d'intérêt implicite en vertu du contrat de location si ce taux est aisément disponible, ou selon le taux d'emprunt marginal de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Les paiements au titre des contrats de location inclus dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent des paiements fixes (y compris des paiements fixes en substance), des paiements variables en fonction d'un indice ou d'un taux, des montants que la Société s'attend à devoir payer au titre de la garantie de valeur résiduelle et des paiements découlant d'options dont la Société a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées. Les paiements liés aux composantes non locatives, soit principalement les frais d'entretien des parties communes, sont exclus des obligations locatives et sont passés en charges sur la durée du contrat de location.

À la suite de l'évaluation initiale, le montant de l'obligation locative est réduit des paiements versés et accru pour tenir compte des intérêts, lesquels sont comptabilisés au titre des charges financières nettes. L'obligation sera réévaluée pour tenir compte de toute réévaluation ou modification, ou de tout changement apporté aux paiements fixes en substance.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée, l'ajustement correspondant se reflète dans l'actif au titre des droits d'utilisation ou, si celui-ci est déjà ramené à zéro, dans le bénéfice net.

La Société a choisi de comptabiliser les contrats de location à court terme et ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur selon les mesures de simplification. Au lieu de comptabiliser un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative, les paiements ayant trait à ces éléments sont comptabilisés à titre de charge dans les états consolidés du résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent principalement des relations clients, des licences d'utilisation de logiciels, des solutions d'affaires pour utilisation interne, des appellations commerciales obtenues lors d'acquisitions d'entreprises et des accords de non-concurrence, et elles sont initialement comptabilisées à leur juste valeur. Les solutions d'affaires pour utilisation interne et les licences d'utilisation de logiciels achetées par la Société sont comptabilisées au coût. En outre, les solutions d'affaires pour utilisation interne développées à l'interne sont capitalisées si elles répondent à des critères particuliers de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si la Société démontre sa capacité et son intention de les utiliser. L'amortissement des solutions d'affaires pour utilisation interne commence une fois que la solution est prête à être utilisée. La Société amortit ses immobilisations incorporelles selon le mode d'amortissement linéaire, comme suit :

	Méthode	Période
Relations clients	Amortissement linéaire	De 1 à 13 ans
Logiciels	Amortissement linéaire	3 ans
Appellations commerciales	–	Indéterminée
Accords de non-concurrence	Amortissement linéaire	De 3 à 10 ans

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chaque actif sont revus au moins une fois par année, à la date de clôture.

GOODWILL

Le goodwill qui se dégage des acquisitions d'entreprises est comptabilisé selon la méthode de l'acquisition et correspond à l'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur, à la date d'acquisition, de la quote-part des actifs nets identifiables obtenus et des passifs pris en charge de l'entité acquise revenant à la Société. Il est évalué après déduction du cumul des dépréciations. Le goodwill n'est pas amorti, mais plutôt soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une dépréciation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL

Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations incorporelles et du goodwill de la Société est soumise à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait avoir subi une dépréciation. À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication de dépréciation. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, au 31 mars.

Tests de dépréciation

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (ou UGT) est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être individuellement soumis aux tests sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs générant des entrées de trésorerie découlant de l'utilisation continue et largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (soit les UGT). Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le goodwill tiré de l'acquisition d'une entreprise est affecté à l'UGT, ou au groupe d'UGT, qui devrait bénéficier des synergies du regroupement. Cette affectation est faite sous réserve d'un test de plafonnement du coût entier d'un secteur opérationnel et reflète le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins d'information interne. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son UGT excède sa valeur recouvrable estimée.

Reprise de dépréciation

Aucune perte de valeur comptabilisée au titre du goodwill n'est reprise. Pour ce qui est des autres actifs, les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture pour déceler toute indication suggérant que la dépréciation a diminué ou n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été établie, déduction faite de l'amortissement, si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée.

COÛTS D'ACQUISITION, D'INTÉGRATION ET DE RÉORGANISATION D'ENTREPRISES

Les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises comprennent les coûts de transactions liés aux acquisitions d'entreprises, qu'elles se réalisent ou non, les coûts d'intégration des entreprises acquises, y compris les loyers excédentaires, les gains ou les pertes liés à la modification de contrats de location, la dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation provenant d'acquisitions d'entreprises antérieures, les gains ou les pertes liés à la disposition d'actifs non essentiels, les coûts de transition liés à l'intégration des systèmes, la contrepartie éventuelle de même que la rémunération des employés liée aux acquisitions d'entreprises et les coûts de séparation découlant d'intégrations et de changements importants à la structure organisationnelle.

Les coûts de réorganisation, principalement composés d'indemnités de départ, sont comptabilisés lorsqu'un plan officiel détaillé mentionnant nommément l'entreprise ou la partie de celle-ci en cause, précisant l'emplacement et le nombre d'employés touchés et comportant une estimation détaillée des coûts connexes et des échéances pertinentes a été communiqué aux personnes concernées. Les coûts de réorganisation comprennent également les coûts d'indemnités de départ et les honoraires professionnels liés à la cession d'entreprises.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

PROVISIONS

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable peut être faite du montant de l'obligation. Les provisions de la Société pourraient comprendre les provisions pour litiges et réclamations découlant du cours normal des activités.

Les provisions pour litiges et réclamations se fondent sur l'expérience antérieure, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les estimations portent sur la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et sur le degré de probabilité d'une issue défavorable.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Les impôts sur le résultat sont comptabilisés selon la méthode du report variable axée sur le bilan pour les impôts différés.

Les impôts exigibles sont comptabilisés relativement aux montants prévus à payer ou à recevoir selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont établis en fonction des différences temporaires déductibles ou imposables entre les montants comptabilisés aux fins d'états financiers et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel les différences devraient être recouvrées ou réglées. Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en résultat net, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Les impôts différés ne sont pas comptabilisés au titre des différences temporaires suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction autre que l'acquisition d'une entreprise qui n'affecte ni le résultat comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale, et les différences ayant trait aux participations dans des filiales, dans la mesure où il est probable qu'elles ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. En outre, les impôts différés ne sont pas comptabilisés au titre des différences temporaires imposables générées par la comptabilisation initiale du goodwill.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de les compenser et qu'ils sont liés à des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur différentes entités imposables qui ont l'intention de régler les passifs et les actifs d'impôts exigibles sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs d'impôt et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les pertes fiscales et les différences temporaires déductibles non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces pertes fiscales, ces crédits d'impôt et ces différences temporaires déductibles non utilisés pourront être imputés. Les actifs d'impôts différés sont révisés à toutes les dates de clôture et diminués dans la mesure où il n'est plus probable que le produit d'impôt y afférent se réalise.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

CAPITAL-ACTIONS

Les actions à droit de vote subalterne et les actions à droit de vote multiple sont classées comme des capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions sont déduits des capitaux propres, déduction faite des éventuelles incidences fiscales.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Lorsque la Société achète ses actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation au titre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la contrepartie payée, y compris les coûts marginaux qui y sont directement imputables (nets d'impôts), est déduite des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société, jusqu'à ce que les actions soient annulées. Lorsque les actions sont annulées, la différence entre la contrepartie payée et la valeur comptable moyenne attribuée aux actions achetées aux fins d'annulation est inscrite au déficit.

RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Régime d'achat d'actions

La Société administre un régime d'achat d'actions pour les employés admissibles de la Société. Aux termes du régime, la Société verse des cotisations de contrepartie correspondant à celles effectuées par les employés, jusqu'à concurrence d'un pourcentage maximal du salaire brut de l'employé. Les cotisations versées par la Société sont comptabilisées à titre de salaire au titre du coût des revenus ainsi que dans les charges de vente, générales et administratives. Les cotisations de l'employé et celles de la Société sont remises à un administrateur indépendant qui achète des actions à droit de vote subalterne à la TSX au nom de l'employé.

Régime incitatif à long terme (« RILT ») et régime d'unités d'actions (« RUA ») (collectivement les « régimes incitatifs »)

La Société administre un RILT pour ses employés et administrateurs qui y sont admissibles, lequel prévoit différents types d'attributions, notamment des options sur actions réglées en instruments de capitaux propres, des UAD, des unités d'actions incessibles (« UAI ») et des unités d'actions liées au rendement (« UAR »). Le Conseil peut, à sa discrétion, choisir de régler les UAI et les UAR en espèces.

La Société administre également un RUA pour ses employés qui y sont admissibles. Aux termes de ce régime, les employés admissibles peuvent choisir de recevoir jusqu'à 50 % de leur prime annuelle sous forme d'UAD et/ou d'UAI (les « UAD en prime » ou les « UAI en prime »). En contrepartie, la Société leur accorde un nombre d'UAD ou d'UAI supplémentaires équivalant à 25 % des UAD en prime ou des UAI en prime. Le RUA prévoit également l'attribution d'UAD, d'UAI et/ou d'UAR sur une base discrétionnaire. Le Conseil peut, à sa discrétion, choisir de régler les UAD, les UAI et les UAR en espèces.

La Société comptabilise l'ensemble des attributions comme étant réglées en instruments de capitaux propres, sauf les UAD en prime, qui sont comptabilisées comme étant réglée en espèces, étant donné que le Conseil compte régler les attributions au titre du RILT par l'émission d'actions et les attributions au titre du RUA en actions à droit de vote subalterne achetées à la TSX.

Le paiement fondé sur des actions est comptabilisé dans les charges de vente, générales et administratives et les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, avec ajustement correspondant au surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits, selon la juste valeur des actions à la date d'attribution. L'évaluation de la charge tient compte des titres éteints, selon une estimation à la date d'attribution, laquelle est ajustée subséquemment afin de tenir compte des événements réels. Quant aux attributions dont les droits sont acquis progressivement, la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée selon le mode d'amortissement linéaire sur les périodes d'acquisition des droits correspondantes.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

En ce qui concerne les options sur actions, la juste valeur à la date d'attribution est établie selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes. Toute contrepartie versée par les participants au moment de l'exercice d'options sur actions est portée au crédit du capital-actions avec toute autre charge de rémunération fondée sur des actions initialement comptabilisé dans le surplus d'apport.

La juste valeur à la date d'attribution des UAI et des UAD correspond à la juste valeur de l'action à droit de vote subalterne sous-jacente à la date d'attribution. Dans le cas des UAD en prime et des UAI en prime attribuées au titre du RUA, la juste valeur de la charge de rémunération fondée sur des actions est établie à 125 % de la juste valeur de la prime dont le règlement doit être fait sous forme d'UAD et/ou d'UAI, avec ajustement correspondant au surplus d'apport. Une charge est comptabilisée à titre de paiements fondés sur des actions aux charges de vente, générales et administratives sur la période d'acquisition des droits, et un montant correspondant est porté au surplus d'apport. Le montant comptabilisé à titre de charge est ajusté pour refléter le nombre d'unités pour lesquelles les conditions de service et de performance connexes devraient être satisfaites, de sorte que le montant ultimement comptabilisé à titre de charge soit fondé sur les unités attribuées pour lesquelles les conditions de service et les conditions de performance qui ne sont pas des conditions de marché se sont réalisées à la date d'acquisition des droits.

Les modalités de chaque attribution d'UAR, notamment les objectifs de rendement, qu'ils soient liés au marché ou non, sont déterminées par le Conseil. Le montant comptabilisé à titre de charge est ajusté pour refléter le nombre d'attributions d'unités assujetties à des conditions de service et de performance, autres que des conditions de marché, qui devraient être satisfaites, de sorte que le montant ultimement comptabilisé soit fondé sur les attributions pour lesquelles les conditions de service et les conditions de performance qui ne sont pas des conditions de marché se sont réalisées à la date d'acquisition des droits. Le Conseil décide si les objectifs de rendement ont été atteints ou non.

Lorsque les UAD, les UAI et les UAR sont réglées, la juste valeur de l'attribution comptabilisée est retirée du surplus d'apport et portée au crédit du capital-actions.

JUGEMENT IMPORTANT DE LA DIRECTION POUR L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES ET INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS

L'établissement des présents états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant présenté des actifs, des passifs, des revenus et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont passées en revue à intervalle régulier. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées à la période pendant laquelle elles sont apportées et dans les périodes futures concernées.

Les jugements critiques émis par la direction pour l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

Détermination des unités génératrices de trésorerie (ou UGT) – La définition des UGT et le regroupement d'actifs au sein de chacune reposent sur l'information disponible la plus récente concernant l'expérience acquise sur l'utilisation réelle et les plans d'affaires envisagés. La direction a pris en considération différents facteurs pour déterminer ses UGT, notamment la manière dont la Société gère et surveille ses activités, la nature des activités de chaque UGT et les principaux segments de marchés au sein desquels elles les exercent. Ainsi, les UGT établies par la Société aux fins des tests de recouvrabilité et de dépréciation des actifs non financiers sont les suivantes : Canada, France, EPM États-Unis (gestion de la performance organisationnelle), ERP États-Unis et ERP Canada (planification des ressources de l'entreprise) et Solutions d'entreprise.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Détermination des secteurs opérationnels – La Société fait appel à son jugement relativement à la définition des secteurs opérationnels aux fins de présentation de l'information financière et de communication de l'information. La Société a passé en revue ses activités et déterminé qu'elle compte trois secteurs à présenter, définis selon l'emplacement géographique : les États-Unis, le Canada et l'international.

Les hypothèses et incertitudes relatives aux estimations qui comportent un risque important d'entraîner des ajustements significatifs au cours du prochain exercice sont les suivantes :

Comptabilisation des revenus tirés des accords à prix forfaitaire selon la méthode fondée sur les intrants – La Société comptabilise les revenus tirés des accords, qui peuvent s'étendre sur plus d'une période de présentation, selon la méthode fondée sur les intrants. Les revenus ainsi quantifiés sont comptabilisés progressivement en fonction de l'avancement établi d'après la meilleure estimation que fait la Société du montant total des coûts de main-d'œuvre attendus et des risques liés à la prestation des services. Le montant total des coûts de main-d'œuvre attendus pour achever un service donné repose sur des estimations pouvant être affectées par différents facteurs, y compris les modifications de la portée du contrat, les retards dans l'atteinte des jalons, les changements dans la composition et les taux de la main-d'œuvre, les difficultés inattendues dans la prestation des services et les réclamations potentielles des clients.

Tout comme les risques et les incertitudes diffèrent selon chaque projet, les sources des écarts entre les prévisions de coûts et les coûts réels varient également selon chaque projet. La détermination des estimations se fonde sur les pratiques d'affaires de la Société, ainsi que sur l'expérience antérieure de celle-ci. De plus, elle est étroitement liée aux processus et aux contrôles détaillés de gestion de projet. Les renseignements fournis par les gestionnaires de projet, combinés à une évaluation approfondie des complexités et des risques techniques, servent à estimer le pourcentage d'avancement.

Dépréciation des actifs non courants – Le test de dépréciation que la Société applique au goodwill est fondé sur les estimations internes des montants recouvrables de chacune de ses UGT, établis selon la plus élevée de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'exploitation continue de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de sortie correspond au prix qui serait obtenu de la vente de l'UGT dans le cadre d'une opération ordonnée entre intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, déduction faite des coûts marginaux directement attribuables à la cession de l'UGT, à l'exclusion des charges financières et de la charge d'impôt.

Les principales hypothèses relatives à la valeur d'utilité de l'UGT en cause incluent les revenus, les coûts des revenus, les charges de vente, générales et administratives et les autres ajustements sans effet de trésorerie qui sont attendus et pris en compte pour établir les prévisions des flux de trésorerie nets liés à l'exploitation sur trois ans, les taux de croissance à long terme estimatifs appliqués pour extrapoler ces prévisions et le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») avant impôts utilisé pour établir la valeur actualisée des flux de trésorerie nets attendus de l'exploitation.

Les principales hypothèses relatives à la juste valeur diminuée des coûts de sortie de chaque UGT incluent les revenus, le coût des revenus, les charges de vente, générales et administratives et les autres ajustements sans effet de trésorerie estimatifs qui sont pris en compte pour établir les prévisions de la Société quant au BAIIA ajusté (tel qu'il est défini à la note 26), ainsi qu'un multiplicateur du marché implicite appliqué à ces prévisions.

Toute variation de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant recouvrable calculé et, ultimement, sur le montant comptabilisé au titre de la dépréciation du goodwill, le cas échéant. Se reporter à la note 9 pour des renseignements complémentaires au sujet des hypothèses utilisées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

MODIFICATION À VENIR DES NORMES COMPTABLES

À la date d'autorisation des présents états financiers consolidés, certaines nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que certaines améliorations apportées aux normes existantes avaient été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur et n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position pertinentes sera adopté pour la première période de présentation de l'information financière à compter de la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Des précisions sur les nouvelles normes, modifications et interprétations ainsi que sur les améliorations aux normes existantes qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société sont détaillées ci-dessous :

IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplacera IAS 1, *Présentation des états financiers*.

IFRS 18 a principalement trait aux quatre éléments suivants :

- Nouvelles catégories et ajout de sous-totaux à inclure dans l'état du résultat net;
- Nouvelles exigences visant à améliorer le regroupement et la ventilation;
- Informations supplémentaires à inclure aux notes afférentes aux états financiers au sujet des indicateurs de performance définis par la direction;
- Améliorations ciblées de la présentation des flux de trésorerie en modifiant IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*.

IFRS 18 s'applique de façon rétrospective et entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Une application anticipée est permise. La direction évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme comptable sur ses états financiers consolidés.

IFRS 7 et IFRS 9, Classement et évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9, *Instruments financiers* et à IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*. Les modifications apportées aux normes précisent la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers et prévoient une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de virements électroniques de fonds. En outre, elles clarifient la description des actifs financiers garantis uniquement par sûreté réelle et des instruments liés par contrat et élargissent le champ des informations à fournir à l'égard des instruments financiers dont les modalités contractuelles sont susceptibles d'avoir une incidence sur les flux de trésorerie et des instruments de capitaux propres classés dans les autres éléments du résultat global à leur juste valeur. Les modifications apportées à IFRS 7 et à IFRS 9 s'appliquent de façon rétrospective et entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Une application anticipée est permise. Les modifications apportées à IFRS 7 et à IFRS 9 n'auront pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

4. ACQUISITION ET CESSION D'ENTREPRISES

Acquisition et cession d'entreprises réalisées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026

Acquisition d'eVerge

Aperçu

Le 31 mai 2025, la Société a acquis l'ensemble des actions émises et en circulation de la société américaine eVerge Interests, Inc. et de ses filiales (« eVerge » et l'« acquisition d'eVerge »), un groupe spécialisé dans les applications d'entreprise et les services de transformation. La direction s'attend à ce que l'expertise d'eVerge complémente les activités existantes d'Alithya liées à Oracle, renforce ses capacités en matière d'IA et augmente son potentiel en centre d'externalisation stratégique.

L'acquisition d'eVerge a été réalisée moyennant une contrepartie totalisant 23 500 000 \$ US (32 292 000 \$), avant ajustements relatifs au fonds de roulement et autres ajustements, le tout payable en espèces.

Le prix d'acquisition total s'élève à 20 640 000 \$ US (28 363 000 \$) après ajustements relatifs au fonds de roulement et autres ajustements. Il comprend les éléments suivants : i) un montant de 7 557 000 \$ US (10 385 000 \$) acquitté en espèces à la clôture; ii) un ajustement définitif au titre du fonds de roulement de 283 000 \$ US (389 000 \$); iii) une retenue de 580 000 \$ US (797 000 \$), incluse dans les crédettes et charges à payer; iv) un solde de prix d'acquisition de 7 520 000 \$ US (10 334 000 \$) payable en deux versements de 3 760 000 \$ US (5 167 000 \$) les 31 mai 2026 et 2027 (chacune de ces deux dates étant une « date d'anniversaire ») et v) une contrepartie au titre d'une clause d'indexation sur le résultat potentiel de 4 700 000 \$ US (6 458 000 \$), payable en deux versements, soit une tranche de 50 % exigible dans les 90 jours suivant la première date d'anniversaire, l'autre tranche de 50 % étant payable à la deuxième date anniversaire.

La contrepartie payable au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel peut s'élever globalement à 4 700 000 \$ US (6 458 000 \$) et dépend du rendement financier de l'entreprise acquise au cours des 12 mois suivant la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle incluse dans le prix d'acquisition est classée à titre de passif financier et comptabilisée à sa juste valeur dans l'état du résultat net, soit un montant non actualisé correspondant à la moyenne pondérée de différents scénarios potentiels. Le passif au titre de la contrepartie éventuelle se rapporte au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs et sera réévalué à sa juste valeur à chaque date de clôture. La juste valeur a été établie à l'aide d'une méthode reposant sur des hypothèses, dans le cadre de laquelle la Société élabore différents scénarios, évalue la contrepartie éventuelle qui en résulterait par pondération des probabilités et actualise le résultat pour obtenir la valeur actuelle attendue de la contrepartie éventuelle. Le taux d'actualisation utilisé à la date d'acquisition était de 17,8 %.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, la Société a engagé des coûts d'acquisition liés à eVerge d'environ 883 000 \$, qui ont été comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net à titre de coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

4. ACQUISITION ET CESSION D'ENTREPRISES (SUITE)

Répartition du prix d'acquisition

La répartition de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge s'établit comme suit :

Acquisition d'eVerge	Au 31 mars 2026	Montants préliminaires à la date d'acquisition	Ajustements
	\$	\$	\$
Actifs courants			
Trésorerie	843	891	(48)
Débiteurs et autres créances	5 416	5 376	40
Charges payées d'avance	342	339	3
	6 601	6 606	(5)
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles (note 6)	62	62	—
Immobilisations incorporelles (note 8)	6 895	7 376	(481)
Goodwill (note 9)	16 784	20 025	(3 241)
Total des actifs acquis	30 342	34 069	(3 727)
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	6 430	6 448	(18)
Impôts à payer	69	31	38
Revenus différés	524	431	93
	7 023	6 910	113
Passifs non courants			
Passifs d'impôts différés ^(a)	—	1 948	(1 948)
Total des passifs pris en charge	7 023	8 858	(1 835)
Actifs nets acquis	23 319	25 211	(1 892)

^(a) Les passifs d'impôts différés de 1 820 000 \$ se rapportant aux immobilisations incorporelles acquises ont été présentés déduction faite des actifs d'impôts différés se rapportant aux pertes d'exploitation nettes d'exercices précédents découlant des activités d'eVerge, dont la réalisation est probable.

La juste valeur des immobilisations incorporelles et de la contrepartie au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel, les ajustements de clôture et les impôts différés connexes ont été établis de manière définitive au 31 mars 2026, une fois le prix d'acquisition réparti. L'ajustement du goodwill découle principalement des ajustements apportés à la juste valeur des immobilisations incorporelles, de la contrepartie payable au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel et des impôts différés.

L'acquisition d'eVerge est comptabilisée au moyen de la méthode de l'acquisition.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

4. ACQUISITION ET CESSION D'ENTREPRISES (SUITE)

Goodwill

Le goodwill comptabilisé est principalement composé de la valeur économique future attribuée à la rentabilité et à la main-d'œuvre de l'entreprise acquise ainsi qu'aux synergies qui devraient découler de l'intégration d'eVerge dans les activités existantes de la Société. La Société ne s'attend pas à ce que le goodwill soit déductible aux fins de l'impôt.

Prix d'acquisition

Le tableau suivant présente un sommaire de la juste valeur à la date d'acquisition de chaque volet du prix d'acquisition :

Acquisition d'eVerge	Au 31 mars 2026	Montants préliminaires à la date d'acquisition	Ajustements
	\$	\$	\$
Contrepartie en espèces	10 385	10 385	—
Ajustement au titre du fonds de roulement, réglé en espèces	389	—	389
Retenue présentée aux créiteurs et charges à payer ^{a)}	797	797	—
Solde de prix d'acquisition, d'une valeur nominale de 7 520 000 \$ US (10 334 000 \$) (notes 11 et 18) ^{b)}	9 214	9 214	—
Contrepartie éventuelle de 4 700 000 \$ US (6 458 000 \$), comptabilisée à la juste valeur (note 18) ^{b)}	2 534	4 815	(2 281)
Prix d'acquisition total	23 319	25 211	(1 892)

^{a)} Au 31 mars 2026, une tranche de 367 000 \$ au titre de la retenue avait été utilisée.

^{b)} Activités de financement hors trésorerie.

Contribution d'eVerge aux résultats de la Société

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, les activités d'eVerge ont généré des revenus d'environ 25 364 000 \$ et une perte avant impôts de 5 713 000 \$, incluant un montant de 4 262 000 \$ au titre de l'amortissement, principalement lié aux relations clients acquises, des coûts d'intégration de 969 000 \$, une variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle de 3 270 000 \$, des intérêts capitalisés de 613 000 \$ et des coûts d'acquisition de 883 000 \$.

Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} avril 2025, les revenus et la perte avant impôts pro forma consolidés de la Société se seraient établis respectivement à 483 642 000 \$ et à 36 626 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2026. Ces montants ont été calculés en se fondant sur les résultats d'eVerge, et ils ont été ajustés pour tenir compte des éléments suivants :

- les différences de méthodes comptables entre la Société et eVerge;
- le retrait des coûts de transaction engagés par eVerge du 1^{er} avril 2025 au 31 mai 2025;
- l'amortissement additionnel qui aurait été comptabilisé en présumant que les ajustements de la juste valeur des immobilisations incorporelles auraient été appliqués à compter du 1^{er} avril 2025.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

4. ACQUISITION ET CESSION D'ENTREPRISES (SUITE)

Cession de Datum

Aperçu

Le 31 mars 2026, la Société a vendu l'ensemble des actions émises et en circulation de la société américaine Datum Consulting Group, LLC et de ses filiales internationales (« Datum » et la « transaction liée à Datum ») à Medivra Holdings LLC (l'« acquéreur »), entité contrôlée par l'ancien vice-président principal de l'UGT Solutions d'entreprise d'Alithya. En contrepartie de la vente de Datum, la Société a obtenu une participation minoritaire de 24,5 % dans le capital de l'acquéreur, d'une valeur de 2 501 000 \$, ainsi qu'un effet à recevoir au titre de divers ajustements relatifs au fonds de roulement de 3 277 000 \$ (note 5), payable dans un délai de 120 jours, soit une contrepartie totale de 5 778 000 \$. La participation minoritaire est présentée à titre de participation dans une entreprise associée.

Avant la transaction, un test de dépréciation a été effectué et une perte de valeur supplémentaire de 3 100 000 \$ a été comptabilisée au titre des immobilisations incorporelles afin de faire concorder la valeur comptable de l'UGT Solutions d'entreprise avec sa valeur recouvrable établie selon la valeur d'utilité. De plus, durant le trimestre terminé le 30 septembre 2025, une dépréciation du goodwill de 9 723 000 \$ pour l'UGT Solutions d'entreprise et une dépréciation des immobilisations incorporelles de 1 805 000 \$ pour l'UGT Solutions d'entreprise a été comptabilisée (note 9).

La valeur comptable des actifs cédés et des passifs transférés s'établit comme suit :

Cession de Datum	Au 31 mars 2026
	\$
Actifs courants	
Trésorerie	951
Débiteurs et autres créances	3 320
Travaux en cours	463
Charges payées d'avance	2 029
	6 763
Actifs non courants	
Immobilisations corporelles (note 6)	135
Immobilisations incorporelles (note 8)	1 661
Total des actifs cédés	8 559
Passifs courants	
Créditeurs et charges à payer	25
Revenus différés	2 316
	2 341
Passifs non courants	
Passifs d'impôts différés	440
Total des passifs transférés	2 781
Valeur nette des actifs cédés	5 778

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

4. ACQUISITION ET CESSION D'ENTREPRISES (SUITE)

Acquisition d'entreprise réalisée au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025

Acquisition de XRM Vision

Aperçu

Le 1^{er} décembre 2024, la Société a acquis l'ensemble des actions émises et en circulation de la société canadienne XRM Vision inc. et de l'ensemble de ses sociétés affiliées (« XRM Vision » et l'« acquisition de XRM »), un partenaire Microsoft reconnu. La direction s'attend à ce que l'expertise de XRM Vision complémente les activités existantes d'Alithya et renforce les capacités de cette dernière en matière de centre d'externalisation stratégique.

L'acquisition de XRM a été réalisée moyennant une contrepartie totale pouvant atteindre 34 384 000 \$ globalement.

Le prix d'acquisition total peut atteindre 30 009 000 \$ et comprend les éléments suivants : i) un montant de 7 377 000 \$, payé en espèces à la clôture; ii) un ajustement définitif au titre du fonds de roulement de 632 000 \$, inclus dans les créiteurs et charges à payer au 31 mars 2025 et payé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026; iii) un montant de 2 875 000 \$ payé par l'émission de 1 724 550 actions à droit de vote subalterne; iv) un solde de prix d'acquisition de 8 625 000 \$, payable sur trois ans les 1^{er} décembre 2025, 2026 et 2027 (les « dates d'anniversaire »); et v) une contrepartie au titre d'une clause d'indexation sur le résultat potentiel pouvant atteindre 10 500 000 \$, dont une tranche de 9 000 000 \$ payable en espèces et une tranche de 1 500 000 \$ à payer par l'émission d'actions à droit de vote subalterne.

Les autres éléments de la contrepartie totalisent 4 375 000 \$ et comprennent ce qui suit : i) 1 724 553 actions à droit de vote subalterne, d'une juste valeur de 2 875 000 \$, émises à la clôture et ii) des actions à droit de vote subalterne d'une valeur maximale de 1 500 000 \$ pouvant être émises au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel. Les actions à droit de vote subalterne émises ou à émettre dans le cadre de la transaction sont assujetties à des clauses de récupération de la rémunération visant le maintien en poste des porteurs. Elles sont donc comptabilisées au titre de la rémunération fondée sur des actions attribuées à l'acquisition d'entreprises sur trois ans (note 14).

Le nombre d'actions à droit de vote subalterne qui peuvent être émises au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel sera déterminé en divisant le montant payable sous forme d'actions à droit de vote subalterne par le cours moyen pondéré en fonction du volume pour la période de 15 jours de bourse prenant fin deux jours ouvrables avant la date du paiement indexé. La contrepartie payable au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel devra être réglée 18 mois suivant la clôture de la transaction, une fois sa valeur établie de manière définitive.

La contrepartie payable au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel peut s'élever globalement à 12 000 000 \$ et dépend du rendement financier de l'entreprise acquise sur une période mobile de 12 mois consécutifs au cours des 18 mois suivant la date d'acquisition. Au moment de l'acquisition, le montant non actualisé qui devait être versé au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel, correspondant à la moyenne pondérée de différents scénarios potentiels, s'élevait globalement à 7 260 000 \$.

La contrepartie éventuelle payable au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel, de 5 104 000 \$, est classée à titre de passif financier et comptabilisée à sa juste valeur dans l'état du résultat net. Il s'agit d'un montant non actualisé de 6 353 000 \$, correspondant à la moyenne pondérée de différents scénarios potentiels, inclus dans le prix d'acquisition. Le passif au titre de la contrepartie éventuelle incluse dans le prix d'acquisition se rapporte au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs et sera réévalué à sa juste valeur à chaque date de clôture. La juste valeur a été établie à l'aide d'une méthode reposant sur des hypothèses, dans le cadre de laquelle la Société élabore différents scénarios, évalue la contrepartie éventuelle qui en résulterait par pondération des probabilités et actualise le résultat pour obtenir la valeur actuelle attendue de la contrepartie éventuelle. Le taux d'actualisation utilisé à la date d'acquisition était de 15,7 %.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

4. ACQUISITION ET CESSION D'ENTREPRISES (SUITE)

Les variations subséquentes de la juste valeur du passif au titre de la contrepartie éventuelle incluse dans le prix d'acquisition seront comptabilisées dans les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises. Le passif au titre de la contrepartie éventuelle n'avait fait l'objet d'aucune variation notable au 31 mars 2025.

Dans le cadre de l'acquisition de XRM, la Société a pris en charge un passif de 829 000 \$ au titre de la dette à long terme, dont une tranche de 333 000 \$ a été remboursée immédiatement à la clôture.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, la Société a engagé des coûts d'acquisition liés à XRM Vision d'environ 1 084 000 \$, qui ont été comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net à titre de coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises.

Répartition du prix d'acquisition

La répartition de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge s'établit comme suit :

Acquisition de XRM Vision	Au 31 mars 2025	Montants préliminaires à la date d'acquisition	Ajustements
	\$	\$	\$
Actifs courants			
Trésorerie	995	995	—
Débiteurs et autres créances	3 539	3 539	—
Travaux en cours	110	110	—
Crédits d'impôt à recevoir	467	1 483	(1 016)
Charges payées d'avance	207	207	—
	5 318	6 334	(1 016)
Actifs non courants			
Crédits d'impôt à recevoir	275	—	275
Immobilisations corporelles (note 6)	60	73	(13)
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	54	54	—
Immobilisations incorporelles (note 8)	9 700	9 711	(11)
Goodwill (note 9)	14 662	18 608	(3 946)
Total des actifs acquis	30 069	34 780	(4 711)
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	2 829	2 829	—
Revenus différés	351	351	—
Tranche courante des obligations locatives	106	106	—
Tranche courante de la dette à long terme	511	511	—
	3 797	3 797	—
Passifs non courants			
Obligations locatives	34	34	—
Dette à long terme	318	318	—
Passifs d'impôts différés	2 410	2 715	(305)
Total des passifs pris en charge	6 559	6 864	(305)
Actifs nets acquis	23 510	27 916	(4 406)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

4. ACQUISITION ET CESSION D'ENTREPRISES (SUITE)

Les ajustements apportés à la répartition provisoire du prix d'acquisition ont été comptabilisés au 31 mars 2025. L'ajustement du goodwill découle principalement de la détermination de la juste valeur de la contrepartie payable au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel. En outre, les crédits d'impôt à recevoir ont été affectés au règlement de l'impôt exigible pour la période antérieure à l'acquisition, et une tranche a été reclassée à titre d'actif non courant. La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge a été établie de manière définitive au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026 sans qu'aucun ajustement supplémentaire ne soit apporté durant cette période.

L'acquisition de XRM est comptabilisée au moyen de la méthode de l'acquisition.

Goodwill

Le goodwill comptabilisé est principalement composé de la valeur économique future attribuée à la rentabilité et à la main-d'œuvre de l'entreprise acquise ainsi qu'aux synergies qui devraient découler de l'intégration de XRM Vision dans les activités existantes de la Société. La Société ne s'attend pas à ce que le goodwill soit déductible aux fins de l'impôt.

Prix d'acquisition

Le tableau suivant présente un sommaire de la juste valeur à la date d'acquisition de chaque volet du prix d'acquisition :

Acquisition de XRM Vision	Au 31 mars 2025	Montants préliminaires à la date d'acquisition	Ajustements
	\$	\$	\$
Contrepartie en espèces	7 377	7 377	—
Ajustement au titre du fonds de roulement, à régler en espèces	632	—	632
Émission de 1 724 550 actions à droit de vote subalterne (note 13) ^{a)}	2 875	2 875	—
Solde de prix d'acquisition, d'une valeur nominale de 8 625 000 \$ (notes 11 et 18) ^{a)}	7 522	7 905	(383)
Contrepartie éventuelle pouvant atteindre 10 500 000 \$, comptabilisée à la juste valeur (note 18) ^{a)}	5 104	9 759	(4 655)
Prix d'acquisition total	23 510	27 916	(4 406)

^{a)} Activités d'investissement et de financement hors trésorerie.

Contribution de XRM Vision aux résultats de la Société

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, les activités de XRM Vision ont généré des revenus d'environ 4 662 000 \$ et une perte avant impôts de 2 738 000 \$, incluant un montant de 712 000 \$ au titre de l'amortissement, principalement lié aux relations clients acquises, un montant de 770 000 \$ (note 14) au titre de la rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises, des intérêts capitalisés de 450 000 \$ et des coûts d'acquisition d'entreprises de 1 084 000 \$ (note 20).

Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} avril 2024, les revenus et le bénéfice avant impôt sur le revenu pro forma consolidés se seraient établis respectivement à 484 523 000 \$ et à 2 723 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2025. Ces montants ont été calculés en se fondant sur les résultats de XRM Vision et ils ont été ajustés pour tenir compte des éléments suivants :

- les différences de méthodes comptables entre la Société et XRM Vision;
- le retrait des coûts de transaction engagés par XRM Vision du 1^{er} avril 2024 au 30 novembre 2024;
- l'amortissement additionnel qui aurait été comptabilisé en présumant que les ajustements de la juste valeur des immobilisations incorporelles auraient été appliqués à compter du 1^{er} avril 2024.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

5. DÉBITEURS ET AUTRES CRÉANCES

Aux	31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Débiteurs	72 594	95 093
Autres créances ^{a)}	3 895	177
	76 489	95 270

^{a)} Les autres créances incluent un effet à recevoir de 3 277 000 \$ de Medivra Holdings LLC au titre de divers ajustements relatifs au fonds de roulement (note 4).

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aux	31 mars 2026				31 mars 2025			
	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Améliorations locatives	Total	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût d'ouverture	1 746	8 857	6 038	16 641	1 572	7 359	5 982	14 913
Entrées	—	1 313	104	1 417	59	1 143	—	1 202
Entrées découlant de l'acquisition d'entreprises (note 4)	—	62	—	62	19	41	—	60
Dispositions et mises hors service	(264)	(1 149)	(177)	(1 590)	—	—	—	—
Disposition par cession (note 4)	(6)	(305)	—	(311)	—	—	—	—
Écart de conversion	(38)	(163)	(5)	(206)	96	314	56	466
Coût de clôture	1 438	8 615	5 960	16 013	1 746	8 857	6 038	16 641
Cumul des amortissements d'ouverture	1 284	6 947	4 450	12 681	1 035	5 717	3 571	10 323
Charge d'amortissement	95	1 171	373	1 639	170	993	850	2 013
Dispositions et mises hors service	(174)	(1 248)	(177)	(1 599)	—	—	—	—
Disposition par cession (note 4)	(2)	(174)	—	(176)	—	—	—	—
Écart de conversion	(26)	(158)	(8)	(192)	79	237	29	345
Cumul des amortissements de clôture	1 177	6 538	4 638	12 353	1 284	6 947	4 450	12 681
Valeur comptable nette	261	2 077	1 322	3 660	462	1 910	1 588	3 960

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

7. CONTRATS DE LOCATION

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation suivants ont trait à des biens immobiliers assortis de droits d'utilisation.

Aux	31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Solde d'ouverture	4 277	5 606
Entrées	802	965
Entrées découlant de l'acquisition d'entreprises (note 4)	—	54
Amortissement	(1 860)	(2 510)
Réévaluation	(579)	—
Effet du taux de change	(56)	162
Valeur comptable nette	2 584	4 277

Obligations locatives

Aux	31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Solde d'ouverture	8 995	11 520
Entrées	802	965
Entrées découlant de l'acquisition d'entreprises (note 4)	—	140
Paiements au titre des contrats de location	(4 153)	(4 431)
Intérêts au titre des contrats de location	338	466
Réévaluation	(101)	150
Effet du taux de change	(60)	185
Solde de clôture	5 821	8 995
Tranche courante	1 586	3 546
	4 235	5 449

Les paiements contractuels relatifs aux obligations locatives au 31 mars 2026 sont les suivants :

Au	31 mars 2026
	\$
Moins d'un an	1 812
De un an à deux ans	1 572
De deux à cinq ans	2 904
Plus de cinq ans	74
Total des paiements non actualisés au titre de contrats de location à la clôture de la période	6 362

La sortie de trésorerie totale pour les contrats de location, y compris les composantes non locatives, pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025 était de 5 732 000 \$ et de 6 915 000 \$, respectivement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aux	31 mars 2026					31 mars 2025				
	Relations clients	Logiciels	Appellations commerciales ^{a)}	Accords de non-concurrence	Total	Relations clients	Logiciels	Appellations commerciales ^{a)}	Accords de non-concurrence	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût d'ouverture	175 492	16 833	3 020	8 806	204 151	163 297	15 866	2 844	7 738	189 745
Entrées, achats	—	—	—	—	—	—	116	—	—	116
Entrées découlant de l'acquisition d'entreprise (note 4)	6 527	24	—	344	6 895	7 800	300	—	1 600	9 700
Entrées générées à l'interne	—	316	—	—	316	—	123	—	—	123
Dispositions et mises hors service	(3 058)	(46)	—	(6 289)	(9 393)	(424)	(338)	—	(810)	(1 572)
Disposition par cession (note 4)	(9 185)	(10 918)	(2 879)	(548)	(23 530)	—	—	—	—	—
Écart de conversion	(2 496)	(414)	(141)	(144)	(3 195)	4 819	766	176	278	6 039
Coût de clôture	167 280	5 795	—	2 169	175 244	175 492	16 833	3 020	8 806	204 151
Cumul des amortissements d'ouverture	107 441	15 206	—	7 054	129 701	91 530	10 578	—	6 364	108 472
Amortissement	16 895	1 253	—	488	18 636	13 321	4 361	—	1 244	18 926
Dépréciation (notes 4, 9)	3 543	—	1 225	137	4 905	—	—	—	—	—
Dispositions et mises hors service	(3 058)	—	—	(6 289)	(9 347)	(424)	(338)	—	(810)	(1 572)
Disposition par cession (note 4)	(9 185)	(10 918)	(1 218)	(548)	(21 869)	—	—	—	—	—
Écart de conversion	(1 582)	(371)	(7)	(138)	(2 098)	3 014	605	—	256	3 875
Cumul des amortissements de clôture	114 054	5 170	—	704	119 928	107 441	15 206	—	7 054	129 701
Valeur comptable nette	53 226	625	—	1 465	55 316	68 051	1 627	3 020	1 752	74 450

^{a)} Les appellations commerciales sont attribuées à l'UGT Solutions d'entreprise aux fins des tests de dépréciation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

9. GOODWILL

Au	31 mars 2026							
	Canada	France	EPM États-Unis	ERP États-Unis	ERP Canada	Solutions d'entreprise	Élément non attribué	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	78 405	143	10 196	67 893	—	10 108	14 662	181 407
Répartition ^{a)}	—	—	—	—	14 662	—	(14 662)	—
Acquisition d'entreprise (note 4)	—	—	16 784	—	—	—	—	16 784
Dépréciation	(26 500)	—	—	—	—	(9 723)	—	(36 223)
Écart de conversion	—	3	(89)	(2 120)	—	(385)	—	(2 591)
Valeur comptable nette	51 905	146	26 891	65 773	14 662	—	—	159 377

Au	31 mars 2025							
	Canada	France	EPM États-Unis	ERP États-Unis	ERP Canada	Solutions d'entreprise	Élément non attribué	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	78 405	135	9 603	63 941	—	14 409	—	166 493
Acquisition d'entreprise (note 4)	—	—	—	—	—	—	14 662	14 662
Dépréciation	—	—	—	—	—	(5 144)	—	(5 144)
Écart de conversion	—	8	593	3 952	—	843	—	5 396
Valeur comptable nette	78 405	143	10 196	67 893	—	10 108	14 662	181 407

^{a)} Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, une fois le prix d'acquisition réparti, la Société a porté le goodwill tiré de l'acquisition de XRM au compte de l'UGT ERP Canada aux fins des tests de dépréciation. Aucune autre modification n'a été apportée à la répartition du prix d'acquisition.

Au cours de l'exercice, la direction a conclu que le fait que les UGT Canada et Solutions d'entreprise n'aient pas atteint les cibles de rentabilité constituait une indication de dépréciation.

La direction a donc soumis les UGT Canada et Solutions d'entreprise à des tests de dépréciation au 30 septembre 2025, lesquels ont révélé que la valeur recouvrable des UGT était inférieure à leur valeur comptable, ce qui s'est traduit par une dépréciation du goodwill de 26 500 000 \$ pour l'UGT Canada et de 9 723 000 \$ pour l'UGT Solutions d'entreprise et par une dépréciation des immobilisations incorporelles de 1 805 000 \$ pour l'UGT Solutions d'entreprise au 30 septembre 2025.

La Société a également réalisé des tests de dépréciation annuels aux 31 mars 2026 et 2025 pour toutes ses UGT, ce qui lui a permis de conclure qu'aucune autre perte de valeur ne s'était produite. En outre, un test de dépréciation a été effectué en amont de la transaction liée à Datum et une perte de valeur supplémentaire de 3 100 000 \$ se rapportant à l'UGT Solutions d'entreprise a été comptabilisée au titre des immobilisations incorporelles (note 4).

Afin de déterminer si le goodwill a subi ou non une perte de valeur, la valeur comptable de l'UGT a été comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT correspond soit à sa valeur d'utilité, soit à sa juste valeur, déduction faite des coûts de sortie, selon la plus élevée des deux.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

9. GOODWILL (SUITE)

La valeur recouvrable de chaque UGT a été établie selon sa valeur d'utilité, calculée au moyen d'une prévision triennale, suivie d'une extrapolation des flux de trésorerie nets attendus des activités d'exploitation pour les durées d'utilité résiduelles, en appliquant le taux de croissance à long terme déterminé par la direction. La valeur actualisée des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation attendus de chaque UGT est établie en appliquant un CMPC avant impôts approprié qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et tient compte des risques propres à l'UGT en question.

Les principales hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation de chaque UGT sont présentées dans le tableau suivant :

Au	31 mars 2026					
	Canada	France	EPM États-Unis	ERP États-Unis	ERP Canada	Solutions d'entreprise
	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôts	14,9	20,2	19,6	18,9	14,4	—
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie nets liés à l'exploitation ^{b)}	2,0	1,9	2,2	2,2	2,0	—

Au	31 mars 2025					
	Canada	France	EPM États-Unis	ERP États-Unis	ERP Canada ^{c)}	Solutions d'entreprise
	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôts	14,0	22,2	21,3	19,9	—	17,5
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie nets liés à l'exploitation ^{b)}	1,9	1,4	2,1	2,1	—	2,1

^{b)} Le taux de croissance à long terme est établi en fonction de recherches publiées par des intervenants du secteur.

^{c)} La Société n'a pas effectué de test de dépréciation annuel à l'égard de l'UGT ERP Canada au 31 mars 2025, la répartition du prix d'acquisition de XRM n'étant toujours définitive à cette date.

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025, moduler l'une ou l'autre des principales hypothèses qui sous-tendent les calculs de la valeur recouvrable, de la manière indiquée ci-après, et en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, se traduirait par des valeurs recouvrables égales aux valeurs comptables.

Au	31 mars 2026	
	Augmentation différentielle du CMPC après impôts	Baisse différentielle du taux de croissance à long terme des flux de trésorerie nets liés à l'exploitation
	Points de base	Points de base
Canada	11	14
France	337	518
EPM États Unis ^{d)}	3 705	—
ERP États-Unis	1 112	2 116
ERP Canada	26	33

^{d)} La valeur recouvrable de l'UGT EPM États-Unis n'est pas sensible à l'hypothèse quant au taux de croissance à long terme.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

9. GOODWILL (SUITE)

Au	31 mars 2025	
	Augmentation différentielle du CMPC après impôts	Baisse différentielle du taux de croissance à long terme des flux de trésorerie nets liés à l'exploitation
	Points de base	Points de base
Canada	45	56
France	253	418
EPM États Unis ^{e)}	2 660	—
ERP États-Unis	770	1 352
Solutions d'entreprise	101	136

^{e)} La valeur recouvrable de l'UGT EPM États-Unis n'est pas sensible à l'hypothèse quant au taux de croissance à long terme.

En outre, pour les UGT Canada et ERP Canada, des révisions à la baisse des prévisions triennales de 1 % et de 3 %, respectivement, se traduiraient par des valeurs recouvrables égales aux valeurs comptables (4 % pour l'UGT Canada et 8 % pour l'UGT Solutions d'entreprise au 31 mars 2025).

10. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Aux	31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Créditeurs	37 475	42 327
Rémunération à payer	35 580	34 779
Taxes à la consommation à payer	1 662	3 017
Provision	—	776
	74 717	80 899

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

11. DETTE À LONG TERME

Le tableau suivant présente un sommaire de la dette à long terme de la Société :

Aux	31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang (la « facilité de crédit ») ^{a)}	86 262	77 729
Prêts subordonnés non garantis ^{b)}	20 000	20 000
Solde de prix d'acquisition, d'une valeur nominale de 3 115 000 \$ US (4 479 000 \$) au 31 mars 2025, sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 4,4 %), venant à échéance le 1 ^{er} juillet 2025	—	4 431
Solde de prix d'acquisition, d'une valeur nominale de 5 175 000 \$ (8 625 000 \$ au 31 mars 2025), sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 8,0 %), payable en versements annuels de 3 450 000 \$ aux premier et deuxième anniversaires et de 1 725 000 \$ au troisième anniversaire et venant à échéance le 1 ^{er} décembre 2027	4 795	7 718
Solde de prix d'acquisition, d'une valeur nominale de 7 520 000 \$ US (10 475 000 \$), sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 8,0 %), payable en versements annuels de 3 760 000 \$ US (5 238 000 \$) et venant à échéance le 31 mai 2027 (note 4)	9 959	—
Autre dette	29	379
Coûts de transaction non amortis (déduction faite de l'amortissement cumulé de 325 000 \$ et de 403 000 \$)	(149)	(338)
	120 896	109 919
Tranche courante de la dette à long terme	8 478	8 059
	112 418	101 860

^{a)} Au titre de la facilité de crédit, la Société dispose d'un montant maximal de 140 000 000 \$ qui peut, à certaines conditions et à la discrétion des prêteurs, être augmenté jusqu'à 190 000 000 \$ aux termes d'une clause accordéon. Les prélèvements peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains pour un montant équivalent sous forme d'avances à taux préférentiel, d'avances au taux des opérations de pension à un jour (taux CORRA), d'avances au taux de financement à un jour garanti (taux SOFR) et de lettres de crédit pouvant atteindre 2 500 000 \$.

Les avances portent intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge applicable allant de 0,75 % à 1,75 %, ou encore au taux CORRA ou au taux SOFR, majoré d'une marge applicable allant de 2,00 % à 3,00 %, selon le cas, pour les avances en dollars canadiens ou en dollars américains, respectivement. La marge applicable est établie en fonction de certains ratios financiers. À titre de garantie pour la facilité de crédit, Alithya a consenti une hypothèque de premier rang sur l'universalité de ses actifs, à l'exclusion de tout équipement loué et de la sûreté de premier rang en faveur d'Investissement Québec grevant les crédits d'impôt à recevoir pour le financement relatif aux crédits d'impôt remboursables. Conformément aux modalités de la convention, la Société est tenue de se conformer à certaines clauses restrictives financières, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle.

La facilité de crédit peut être renouvelée pour des périodes supplémentaires d'un an, au gré du prêteur, étant entendu que la durée de la facilité de crédit ne peut jamais dépasser trois ans à une date donnée. Le 31 mars 2026, l'échéance de la facilité de crédit a été prorogée au 1^{er} avril 2029.

Au 31 mars 2026, le solde impayé au titre de la facilité de crédit comprend un montant de 47 362 000 \$ (61 829 000 \$ au 31 mars 2025) payable en dollars américains (34 000 000 \$ US; 43 000 000 \$ US au 31 mars 2025).

La Société dispose d'une facilité de crédit d'exploitation supplémentaire d'un montant maximal de 2 786 000 \$ (2 000 000 \$ US) portant intérêt au taux préférentiel américain majoré de 1,00 %. Le prêteur peut résilier cette facilité de crédit d'exploitation à tout moment. Il n'y avait pas de montant impayé au titre de cette facilité de crédit d'exploitation supplémentaire au 31 mars 2026.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

11. DETTE À LONG TERME (SUITE)

b) Les prêts subordonnés non garantis contractés auprès d'Investissement Québec, d'un montant de 20 000 000 \$, viennent à échéance le 1^{er} octobre 2027 et sont renouvelables pour un an de plus au gré du prêteur. Pour la période allant jusqu'au 1^{er} novembre 2025, la première tranche de 10 000 000 \$ porte intérêt à taux fixes allant de 6,00 % à 7,25 %, et la tranche supplémentaire de 10 000 000 \$ porte intérêt à un taux allant de 7,10 % à 8,35 %. Les intérêts sont calculés et exigibles sur une base trimestrielle, en fonction de certains ratios financiers. Depuis le 1^{er} novembre 2025, les deux tranches, totalisant 20 000 000 \$, portent intérêt à un taux variable correspondant au taux préférentiel canadien majoré d'une marge applicable allant de 3,21 % à 4,46 %. Les intérêts sont calculés et exigibles sur une base trimestrielle, en fonction de certains ratios financiers.

Conformément aux modalités des prêts, la Société est tenue de se conformer à certaines clauses restrictives financières, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle.

a), b) Au 31 mars 2026 et au 31 mars 2025, la Société respectait toutes ses clauses restrictives financières.

12. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts pour l'exercice s'établit comme suit :

Exercices clos les	31 mars	
	2026	2025
Charge d'impôts exigibles :	\$	\$
Charge d'impôts exigibles pour l'exercice	2 725	1 276
(Recouvrement) charge d'impôts différés :		
Établissement et reprise de différences temporaires	(1 510)	1 499
Total (du recouvrement) de la charge d'impôts différés	(1 510)	1 499
Total de la charge d'impôts	1 215	2 775

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné prévu par la loi. Il s'établit comme suit :

Exercices clos les	31 mars			
	2026		2025	
	%	\$	%	\$
(Perte) bénéfice avant impôts		(37 562)		4 070
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	26,5	(9 954)	26,5	1 079
Charge de rémunération fondée sur des actions non déductible	(3,4)	1 295	24,6	1 000
Dépréciation du goodwill	(23,4)	8 791	32,7	1 332
Perte fiscale liée à la vente de filiales	21,2	(7 976)	—	—
Autres éléments non déductibles et exempts d'impôt	(0,2)	58	(39,2)	(1 595)
Variation des actifs d'impôts différés non comptabilisés	(23,5)	8 820	21,2	863
Autres	(0,5)	181	2,4	96
Taux d'imposition effectif	(3,2)	1 215	68,2	2 775

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

12. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le taux d'imposition prévu par la loi applicable à la Société correspond aux taux canadiens combinés s'appliquant dans les provinces et les territoires où la Société exerce ses activités.

Actifs et passifs d'impôts différés

Les montants comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière sont présentés ci-après :

Aux	31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Passifs d'impôts différés	(9 584)	(11 228)
Actifs d'impôts différés	5 274	4 875
	(4 310)	(6 353)

Les variations des différences temporaires durant l'exercice s'établissent comme suit :

Au	31 mars 2026					
	Solde d'ouverture	Comptabilisation au résultat net	Acquisition et cession d'entreprises (note 4)	Reclassement	Écart de conversion	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Pertes pouvant faire l'objet de reports prospectifs et autres déductions fiscales	8 151	(611)	1 820	(887)	—	8 473
Obligations locatives	2 384	(840)	—	—	—	1 544
Frais de financement différés	363	(322)	—	—	—	41
Total des actifs d'impôts différés	10 898	(1 773)	1 820	(887)	—	10 058
Immobilisations incorporelles et goodwill	(9 827)	2 583	(1 380)	887	93	(7 644)
Crédits d'impôt et autres	(6 291)	252	—	—	—	(6 039)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(1 133)	448	—	—	—	(685)
Total des passifs d'impôts différés	(17 251)	3 283	(1 380)	887	93	(14 368)
Valeur comptable nette	(6 353)	1 510	440	—	93	(4 310)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

12. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Au	31 mars 2025					
	Solde d'ouverture	Comptabilisation au résultat net	Acquisition et cession d'entreprises (note 4)	Reclassement	Écart de conversion	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Pertes pouvant faire l'objet de reports prospectifs et autres déductions fiscales	9 932	(2 108)	327	—	—	8 151
Obligations locatives	3 053	(654)	—	—	(15)	2 384
Frais de financement différés	395	(32)	—	—	—	363
Total des actifs d'impôts différés	13 380	(2 794)	327	—	(15)	10 898
Immobilisations incorporelles et goodwill	(8 493)	1 292	(2 581)	—	(45)	(9 827)
Crédits d'impôt et autres	(5 786)	(349)	(156)	—	—	(6 291)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(1 485)	352	—	—	—	(1 133)
Total des passifs d'impôts différés	(15 764)	1 295	(2 737)	—	(45)	(17 251)
Valeur comptable nette	(2 384)	(1 499)	(2 410)	—	(60)	(6 353)

Pertes pouvant faire l'objet de reports prospectifs pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé

Date d'expiration	Canada
	\$
2043	2 442
2044	5 081
2045	848
2046	1 016
	9 387

Pertes pouvant faire l'objet de reports prospectifs pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé

Date d'expiration ^{a)}	États-Unis
	\$
2038	14 154
Indéterminée	16 445
	30 599

^{a)} Des pertes d'exploitation nettes de 25 388 000 \$, dont une tranche de 14 154 000 \$ vient à échéance en 2038, sont limitées en raison des règles fiscales américaines qui s'appliquent à l'acquisition d'Edgewater Technology, Inc et d'eVerge. De plus, la Société i) a déclaré des pertes d'environ 55 867 000 \$, dont les dates d'expiration varient ou qui peuvent être reportées de manière prospective pendant une durée indéterminée, selon les règles applicables dans le territoire en cause, et ii) compte des différences temporaires déductibles nettes totalisant environ 41 062 000 \$, à l'égard desquelles aucun produit d'impôts différés n'a été comptabilisé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

13. CAPITAL-ACTIONS

CAPITAL AUTORISÉ

Aux 31 mars 2026 et 2025, le capital autorisé de la Société était composé d'un nombre illimité d'actions sans valeur nominale, comme suit :

- actions à droit de vote subalterne, à raison de une voix par action, de rang égal aux actions à droit de vote multiple quant au droit de recevoir des dividendes et le reliquat des biens de la Société en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée, ou de toute autre distribution d'actifs entre les actionnaires aux fins de la liquidation des affaires de la Société;
- actions à droit de vote multiple, à raison de dix voix par action, de rang égal aux actions à droit de vote subalterne quant au droit de recevoir des dividendes et le reliquat des biens de la Société en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée, ou de toute autre distribution d'actifs entre les actionnaires aux fins de la liquidation des affaires de la Société, chaque action étant convertible, au gré de son détenteur, en action à droit de vote subalterne à raison d'une action contre une, et étant automatiquement convertie au moment de sa transmission à une personne qui n'est pas un détenteur autorisé ou du décès d'un détenteur autorisé, sauf si elle est acquise d'une autre manière par tout détenteur autorisé restant conformément aux modalités de la convention de vote conclue entre les détenteurs autorisés;
- actions préférentielles, pouvant être émises en séries, chaque série étant de rang égal aux autres séries, mais de rang supérieur à toute catégorie de rang inférieur, et de rang supérieur aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple quant au droit de recevoir des dividendes et le reliquat des biens de la Société en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée, ou de toute autre distribution d'actifs entre les actionnaires aux fins de la liquidation des affaires de la Société. Les actions préférentielles seront assorties des droits de vote et des droits de conversion que le Conseil de la Société établira au moment de leur émission, le cas échéant. Au 31 mars 2026, les actions préférentielles de série A et de série B suivantes étaient autorisées :
 - des actions de série A, sans droit de vote, donnant droit à un dividende préférentiel non cumulatif calculé au taux de 0,02 % par jour;
 - des actions de série B, sans droit de vote, donnant droit à un dividende préférentiel non cumulatif calculé au taux de 0,05 % par jour.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 9 septembre 2025, le Conseil a autorisé le lancement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, qui a par la suite été approuvée par la TSX. Aux termes de l'offre publique de rachat, la Société peut racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 5 939 183 actions à droit de vote subalterne, ce qui représente 10 % du flottant de la Société à la clôture des marchés le 2 septembre 2025.

Les rachats ont commencé le 12 septembre 2025 et prendront fin le 11 septembre 2026, ou à la date à laquelle la Société aura acquis le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne autorisé aux termes de l'offre publique de rachat ou à laquelle elle décidera de mettre fin aux rachats, selon la première de ces dates à survenir. Toutes les acquisitions d'actions à droit de vote subalterne sont effectuées dans le cadre d'opérations sur le marché libre, au cours en vigueur au moment de l'acquisition. Au même moment, la Société a conclu un régime d'achat automatique d'actions avec un courtier désigné relativement à son offre publique de rachat. Le régime d'achat automatique d'actions autorise le courtier désigné à acquérir, aux fins d'annulation, des actions à droit de vote subalterne au nom de la Société, tout en respectant certains paramètres de négociation établis, de temps à autre, par la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

13. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

CAPITAL ÉMIS

Le tableau suivant présente l'évolution du capital émis pour l'exercice clos le 31 mars 2026 :

	Actions à droit de vote subalterne		Actions à droit de vote multiple	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde d'ouverture	92 030 852	311 861	7 274 248	4 824
Émission d'actions suivant l'acquisition des droits relatifs à la rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises	622 420	1 966	—	—
Exercice d'options sur actions	—	—	52 632	178
Achat d'actions aux fins d'annulation	(3 226 902)	(10 919)	—	—
Règlement d'UAD	256 191	620	—	—
Achat d'actions aux fins du règlement d'UAI	(84 470)	(286)	—	—
Remise d'actions lors du règlement d'UAI	84 470	197	—	—
Annulation d'actions	(142 318)	(482)	—	—
Solde de clôture^{a)}	89 540 243	302 957	7 326 880	5 002

^{a)} Incluant 1 149 702 actions à droit de vote subalterne émises dans le cadre de l'acquisition de XRM et susceptibles d'être éteintes, qui ne sont pas considérées en circulation aux termes des normes IFRS.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, les opérations suivantes ont eu lieu :

- Dans le cadre de l'acquisition de Datum Consulting Group, LLC et de ses sociétés affiliées internationales (l'« acquisition de Datum »), 622 420 actions à droit de vote subalterne, d'une valeur totale de 1 966 000 \$ (1 438 000 \$ US), reclassée à partir du surplus d'apport, ont été émises aux fins du règlement de la contrepartie en actions payable au troisième anniversaire.
- 52 632 options sur actions ont été exercées et 52 632 actions à droit de vote multiple, d'une valeur comptable de 178 000 \$, ont été émises en faveur d'un membre clé de la direction, pour une contrepartie en espèces de 100 000 \$, une tranche de 78 000 \$ ayant été reclassée à partir du surplus d'apport.
- 3 226 902 actions à droit de vote subalterne ont été achetées aux fins d'annulation au titre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société pour une contrepartie totale en espèces de 5 208 000 \$ et à une valeur comptable de 10 919 000 \$. L'excédent de la valeur comptable par rapport au prix d'achat de 5 711 000 \$ a été comptabilisé à titre de réduction du déficit. Des 3 226 902 actions à droit de vote subalterne, 2 489 682 ont été achetées aux fins d'annulation pour une contrepartie en espèces de 3 972 000 \$ dans le cadre de la transaction liée à Datum.
- 256 191 UAD ont fait l'objet d'un règlement, et 256 191 actions à droit de vote subalterne, d'une valeur comptable de 620 000 \$, reclassée à partir du surplus d'apport, ont été émises.
- 84 470 actions à droit de vote subalterne ont été achetées sur le marché libre aux fins du règlement d'UAI, pour une contrepartie totale en espèces de 205 000 \$ et à une valeur comptable de 286 000 \$. L'excédent de la valeur comptable par rapport au prix d'achat de 81 000 \$ a été comptabilisé à titre de réduction du déficit. En tout, 116 567 UAI ont fait l'objet d'un règlement net de retenues d'impôt et 84 470 actions à droit de vote subalterne, d'une valeur comptable de 197 000 \$, reclassée à partir du surplus d'apport, ont été remises. L'achat et la remise d'actions à droit de vote subalterne lors du règlement d'UAI ont été effectués par l'agent administratif du RUA, conformément aux modalités du RUA et de la convention de services conclue entre la Société et l'agent administratif.
- 142 318 actions à droit de vote subalterne, d'une valeur comptable de 482 000 \$, reclassée dans le déficit, ont été annulées aux termes d'une clause d'extinction conformément à l'entente conclue le 1^{er} novembre 2018 avec Edgewater Technology, Inc.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

13. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Le tableau suivant présente l'évolution du capital émis pour l'exercice clos le 31 mars 2025 :

	Actions à droit de vote subalterne		Actions à droit de vote multiple	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde d'ouverture	88 141 000	307 585	7 274 248	4 824
Émission d'actions suivant l'acquisition des droits relatifs à la rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises	622 420	1 971	—	—
Émission d'actions en contrepartie de l'acquisition de XRM (note 4)	3 449 103	2 875	—	—
Achat d'actions aux fins d'annulation	(205 483)	(717)	—	—
Achat d'actions aux fins du règlement d'UAI	(69 840)	(244)	—	—
Remise d'actions lors du règlement d'UAI	69 840	169	—	—
Actions émises lors du règlement d'UAR	23 812	222	—	—
Solde de clôture^{a)}	92 030 852	311 861	7 274 248	4 824

^{a)} Incluant 1 724 553 actions à droit de vote subalterne émises dans le cadre de l'acquisition de XRM et susceptibles d'être éteintes, qui ne sont pas considérées en circulation aux termes des normes IFRS.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, les opérations suivantes ont eu lieu :

- Dans le cadre de l'acquisition de Datum, 622 420 actions à droit de vote subalterne, d'une valeur totale de 1 971 000 \$ (1 438 000 \$ US), reclassée à partir du surplus d'apport, ont été émises aux fins du règlement de la contrepartie en actions payable au deuxième anniversaire.
- Dans le cadre de l'acquisition de XRM (note 4), 3 449 103 actions à droit de vote subalterne d'une valeur totale de 5 750 000 \$ ont été émises, dont 1 724 553 actions assujetties à une clause de récupération, qui ont été traitées à titre de rémunération différée et comptabilisées au titre de la rémunération à base d'actions attribuées à l'acquisition d'entreprises. La valeur des 1 724 550 autres actions, qui ne sont pas assujetties à la clause de récupération, s'élevait à 2 875 000 \$. Ces actions ont été comptabilisées dans le capital-actions.
- 205 483 actions à droit de vote subalterne ont été achetées aux fins d'annulation au titre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société alors en cours, pour une contrepartie totale en espèces de 402 000 \$ et à une valeur comptable de 717 000 \$. L'excédent de la valeur comptable par rapport au prix d'achat de 315 000 \$ a été comptabilisé à titre de réduction du déficit.
- 69 840 actions à droit de vote subalterne ont été achetées aux fins de règlement d'UAI, pour une contrepartie totale en espèces de 148 000 \$ et à une valeur comptable de 244 000 \$. L'excédent de la valeur comptable par rapport au prix d'achat de 96 000 \$ a été comptabilisé à titre de réduction du déficit. En tout, 116 566 UAI ont fait l'objet d'un règlement net d'impôt et 69 840 actions à droit de vote subalterne, d'une valeur comptable de 169 000 \$, reclassée à partir du surplus d'apport, ont été remises. L'achat et la remise d'actions à droit de vote subalterne lors du règlement d'UAI ont été effectués par l'agent administratif du RUA, conformément aux modalités du RUA et de la convention de services conclue entre la Société et l'agent administratif.
- 89 712 UAR ont fait l'objet d'un règlement net d'impôt, dont 55 942 ont été réglées par l'émission de 23 812 actions à droit de vote subalterne d'une valeur comptable de 222 000 \$, reclassée à partir du surplus d'apport.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

14. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Options sur actions

Aux termes du RILT de la Société, le Conseil peut attribuer, à son gré, des options sur actions visant des actions à droit de vote subalterne aux employés admissibles et aux administrateurs de la Société. Le RILT fait en sorte que les options sur actions soient émises à un prix d'exercice qui correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions à droit de vote subalterne à la TSX au cours d'une période de cinq jours ouvrables prenant fin le jour précédant immédiatement la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions sont acquis conformément à la convention d'attribution applicable conclue par le participant et la Société.

Les tableaux suivants présentent des renseignements sur les options sur actions en circulation qui ont été émises :

Exercices clos les	31 mars 2026		31 mars 2025	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré ^{a)}	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré ^{a)}
		\$		\$
Solde d'ouverture	3 547 141	3,32	4 337 271	3,27
Éteintes	(38 516)	3,25	(148 019)	3,31
Échues	(475 101)	3,17	(642 111)	3,02
Exercées	(52 632)	1,90	—	—
Solde de clôture	2 980 892	3,37	3 547 141	3,32
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	2 664 025	3,34	2 588 471	3,34

^{a)} À la suite de sa désinscription de la cote du Nasdaq, la Société a converti en dollars canadiens les prix d'exercice qui étaient libellés en dollars américains. Des données comparatives sont également présentées sur une base combinée.

Des 2 664 025 options sur actions pouvant être exercées qui ont été émises (2 588 471 en 2025), 200 000 (352 632 en 2025) peuvent servir à acquérir des actions à droit de vote multiple à un prix d'exercice moyen pondéré de 3,38 \$ (3,01 \$ en 2025) et comportent une durée moyenne pondérée de 0,69 année au 31 mars 2026 (0,99 année en 2025). Aucune autre option sur actions aux fins d'achat d'actions à droit de vote multiple ne peut être émise conformément au régime d'options sur actions.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, le cours moyen pondéré de l'action à la date d'exercice des options était de 2,45 \$.

La Société n'a pas attribué d'options sur actions au cours des exercices clos les 31 mars 2026 et 2025.

Les tableaux suivants présentent, de manière sommaire, le nombre d'options sur actions en circulation, leur prix d'exercice et leur durée moyenne pondérée restante, en années :

Aux	31 mars 2026		31 mars 2025		
	Prix d'exercice, par fourchette	Nombre d'options sur actions	Durée moyenne pondérée restante, en années	Nombre d'options sur actions	Durée moyenne pondérée restante, en années
	\$				
	1,90 à 2,55	456 000	4,23	563 632	4,76
	2,56 à 2,96	120 000	0,25	285 000	0,71
	2,97 à 3,30	1 360 342	5,21	1 561 959	6,10
	3,31 à 3,95	664 300	2,67	714 300	3,62
	3,96 à 4,55	380 250	2,59	422 250	3,47
		2 980 892	3,97	3 547 141	4,64

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

14. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (SUITE)

UAD

Aux termes du RILT, le Conseil, sous réserve des dispositions du RILT et d'autres modalités, peut attribuer des UAD visant des actions à droit de vote subalterne aux employés et aux administrateurs admissibles de la Société. Les UAD sont réglées à la date prévue par la convention d'attribution applicable conclue par le participant et la Société, pourvu que cette date tombe après la date de cessation d'emploi du participant.

Aux termes du RUA, les employés admissibles de la Société peuvent choisir chaque année de recevoir jusqu'à 50 % de leur prime annuelle sous forme d'UAD (soit les UAD en prime). La Société attribue également des UAD supplémentaires (les « UAD de contrepartie ») dont le montant correspond à 25 % des UAD en prime.

Pour calculer le nombre d'UAD en prime qu'un employé admissible recevra, nous divisons le montant de la prime qui lui sera versée sous forme d'UAD à la date d'exigibilité de la prime à laquelle il a droit (la « date d'attribution ») par le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions à droit de vote subalterne à la TSX au cours d'une période de cinq jours ouvrables prenant fin le jour précédant immédiatement la date d'attribution. Les UAD en prime sont acquises à la date d'attribution; les UAD de contrepartie sont acquises un an plus tard.

Le tableau suivant présente le nombre d'UAD en circulation pour chaque exercice indiqué :

Exercices clos les	31 mars	
	2026	2025
Solde d'ouverture	1 471 139	1 178 080
Attribuées à des administrateurs qui n'étaient pas des employés	300 395	400 696
Attribuées à des employés ^{a)}	251 967	—
Éteintes	(4 493)	—
Réglées ^{b)}	(256 191)	(107 637)
Solde de clôture	1 762 817	1 471 139

^{a)} Incluant 218 071 UAD (0 en 2025), d'une juste valeur totale de 417 000 \$ (0 \$ en 2025), attribuées à des membres clés de la direction.

^{b)} Incluant 256 191 UAD réglées et remises à un administrateur qui n'était pas employé (46 466 à un membre clé de la direction en 2025).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, un total de 300 395 UAD pleinement acquises (400 696 en 2025) ont été attribuées à des administrateurs qui n'étaient pas des employés de la Société au titre du RILT. La juste valeur moyenne pondérée des UAD à la date d'attribution était de 1,90 \$ chacune (1,80 \$ en 2025), pour une juste valeur totale de 571 000 \$ (721 000 \$ en 2025).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, un total de 251 967 UAD ont été attribuées au titre du RUA. La juste valeur des UAD à la date d'attribution était de 1,91 \$ chacune, pour une juste valeur totale de 481 000 \$. La charge a été comptabilisée au 31 mars 2025 puisque les services afférents avaient été rendus et que les conditions de performance étaient satisfaites à cette date.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, 256 191 UAD émises au titre du RILT ont été réglées en actions.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, 107 637 UAD émises au titre du RUA, d'une valeur comptable de 262 000 \$, ont fait l'objet d'un règlement pour une contrepartie totale en espèces de 192 000 \$. L'excédent de la valeur comptable par rapport au paiement de 70 000 \$ a été comptabilisé à titre de réduction du déficit.

Au 31 mars 2026, 1 318 292 des 1 762 817 UAD étaient émises au titre du RILT, les 444 525 autres étant émises au titre du RUA.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

14. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (SUITE)

UAI

Aux termes du RUA, le Conseil, sous réserve des dispositions du régime et d'autres modalités, peut attribuer des UAI visant des actions à droit de vote subalterne aux employés admissibles de la Société.

Au titre du RUA, les modalités d'attribution des UAI sont fixées par le Conseil. Les UAI sont généralement acquises au troisième anniversaire de la date d'attribution et doivent être réglées dès que possible par la suite.

Le tableau suivant présente le nombre d'UAI en circulation pour chaque exercice indiqué :

Exercices clos les	31 mars	
	2026	2025
Solde d'ouverture	2 155 231	349 700
Attribuées ^{a)}	1 871 311	1 935 286
Éteintes	(751 022)	(13 189)
Réglées ^{b)}	(116 567)	(116 566)
Solde de clôture	3 158 953	2 155 231

^{a)} Incluant 1 260 289 UAI (1 378 212 en 2025), d'une juste valeur totale de 2 870 000 \$ (2 300 000 \$ en 2025), attribuées à des membres clés de la direction.

^{b)} Incluant 103 749 UAI (103 748 en 2025) réglées et remises à un membre clé de la direction.

Les UAI émises au titre du RUA sont réglées en actions à droit de vote subalterne achetées sur le marché libre par l'intermédiaire de l'agent administratif du RUA. Dans la mesure où les lois fiscales imposent à la Société de retenir un montant au titre de l'impôt auquel un employé est assujéti dans ce contexte, le règlement des UAI se fait sur une base nette.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, un total de 1 871 311 UAI (1 935 286 en 2025), dont l'acquisition des droits survient au troisième anniversaire de la date d'attribution, ont été attribuées au titre du RUA. La juste valeur moyenne des UAI à la date d'attribution était de 2,24 \$ chacune (1,67 \$ en 2025), pour une juste valeur totale de 4 192 000 \$ (3 232 000 \$ en 2025).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, 116 567 UAI émises au titre du RUA (116 566 en 2025), d'une valeur comptable de 269 000 \$ (266 000 \$ en 2025), ont fait l'objet d'un règlement sur une base nette. 84 470 actions à droit de vote subalterne (69 840 en 2025) ont été achetées sur le marché libre et remises, et un montant de 197 000 \$ (169 000 \$ en 2025), qui avait été porté au crédit du surplus d'apport a été transféré au capital-actions. Les 32 097 autres UAI (46 726 en 2025), représentant un montant de 72 000 \$ (97 000 \$ en 2025), ont été cédées aux fins d'annulation afin de satisfaire aux obligations fiscales des employés.

Au 31 mars 2026, les 3 158 953 UAI avaient toutes été émises au titre du RUA.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

14. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (SUITE)

UAR

Aux termes des régimes incitatifs, le Conseil, sous réserve des dispositions des régimes et d'autres modalités, peut attribuer des UAR visant des actions à droit de vote subalterne aux employés et aux administrateurs admissibles de la Société. Les modalités de chaque attribution d'UAR, notamment les objectifs de rendement, qu'ils soient liés au marché ou non, sont déterminées par le Conseil. Les UAR sont généralement acquises au troisième anniversaire de la date d'attribution et doivent être réglées dès que possible par la suite.

Le tableau suivant présente le nombre d'UAR en circulation pour chaque exercice indiqué :

Exercices clos les	31 mars	
	2026	2025
Solde d'ouverture	3 072 867	2 156 527
Attribuées ^{a)}	1 574 088	1 510 468
Éteintes	(852 512)	(504 416)
Réglées ^{b)}	—	(89 712)
Solde de clôture	3 794 443	3 072 867

^{a)} Incluant 1 256 774 UAR (1 199 142 en 2025), d'une juste valeur totale de 2 862 000 \$ (1 980 000 \$ en 2025), attribuées à des membres clés de la direction.

^{b)} Incluant 58 659 UAR réglées et remises à un membre clé de la direction.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, un total de 1 574 088 UAR (1 510 468 en 2025), dont l'acquisition des droits survient trois ans après la date d'attribution, ont été attribuées. La juste valeur des UAR à la date d'attribution était de 2,28 \$ chacune (1,64 \$ en 2025), pour une juste valeur totale de 3 589 000 \$ (2 477 000 \$ en 2025). L'acquisition des droits est conditionnelle au maintien en poste et à l'atteinte des cibles en matière de croissance des revenus et de BAIIA ajusté (tel qu'il est défini à la note 26).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, 89 712 UAR émises au titre du RILT ont fait l'objet d'un règlement.

- 55 942 UAR émises au titre du RILT, d'une valeur comptable de 521 000 \$, ont fait l'objet d'un règlement sur une base nette :
 - (i) 23 812 actions à droit de vote subalterne ont été émises et un montant de 222 000 \$, qui avait été porté au crédit du surplus d'apport, a été transféré au capital-actions.
 - (ii) Les 32 130 autres UAR, d'une valeur comptable de 299 000 \$ et représentant une juste valeur de 54 000 \$, ont été cédées aux fins d'annulation afin de satisfaire aux obligations fiscales des employés. L'excédent de la valeur comptable des UAR ainsi cédées par rapport au paiement de 245 000 \$ a été comptabilisé à titre de réduction du déficit.
- 33 770 UAR, d'une valeur comptable de 346 000 \$, ont fait l'objet d'un règlement pour une contrepartie totale en espèces de 72 000 \$. L'excédent de la valeur comptable des UAR ainsi réglées par rapport au montant payé de 274 000 \$ a été comptabilisé à titre de réduction du déficit.

Au 31 mars 2026, 2 365 639 des 3 794 443 UAR étaient émises au titre du RILT, les 1 428 804 autres étant émises au titre du RUA.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

14. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (SUITE)

Charge de rémunération fondée sur des actions

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions des exercices clos les 31 mars 2026 et 2025 se détaille comme suit :

Exercices clos les	31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Options sur actions	80	200
Régime d'achat d'actions (cotisation de l'employeur)	1 319	1 333
Rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises ^{a)}	1 417	1 683
UAD	1 400	722
UAI	1 758	1 122
UAR	841	283
	6 815	5 343

^{a)} Excluant l'ajustement de la contrepartie éventuelle payable portant sur la tranche à régler en actions pour l'exercice clos le 31 mars 2025 (note 20).

La rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises comprend ce qui suit :

- en ce qui a trait aux actions à droit de vote subalterne à émettre dans le cadre de l'acquisition de Datum, un montant de 165 000 \$ (913 000 \$ en 2025);
- en ce qui a trait aux actions à droit de vote subalterne à émettre dans le cadre de l'acquisition de XRM, un montant de 1 252 000 \$ (770 000 \$ en 2025).

15. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Éventualités

De temps à autre, la Société peut faire l'objet de diverses réclamations ou procédures judiciaires, ou recevoir des mises en demeure annonçant de tels recours, dans le cours normal de ses activités. La direction, de concert avec ses conseillers juridiques, et en tablant sur son expérience en semblable matière, fait appel à son jugement pour évaluer l'issue possible des procédures et estimer les provisions à inscrire. Bien qu'il soit impossible d'en prévoir l'issue, compte tenu de l'information actuellement disponible, la direction estime que la résolution des réclamations et des procédures judiciaires en cours n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière et le résultat d'exploitation de la Société. Les réclamations dont l'issue probable est défavorable sont comptabilisées dans les provisions. En tant que partie à des contrats administratifs, la Société est également assujettie à des lois et à des règlements plus contraignants que ceux qui s'appliquent aux entreprises qui ne font pas affaire avec le gouvernement. Les vérifications et les enquêtes que mènent les organismes gouvernementaux pour assurer le respect de ces lois et de ces règlements sont inévitables dans ce contexte. Ainsi, la direction reçoit de temps à autre des demandes de renseignements et d'autres demandes analogues liées aux activités courantes qu'exerce la Société auprès des organismes gouvernementaux. Toute contravention pourrait engager la responsabilité civile ou pénale de la Société de façon significative et la rendre inadmissible à l'octroi ou au renouvellement de contrats administratifs, de manière temporaire ou permanente.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

15. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (SUITE)

Engagements liés à l'exploitation

Les dépenses d'exploitation prévues par contrat à la fin de la période, mais n'ayant pas encore été engagées, s'établissent comme suit :

Au	31 mars 2026
Licences technologiques, infrastructure et autres	Total
	\$
2027	7 058
2028	4 822
2029	1 846
2030	1 705
Par la suite	1 201
	16 632

16. PARTIES LIÉES

Partie exerçant le contrôle ultime

Au 31 mars 2026, les détenteurs d'actions à droit de vote multiple détenaient collectivement, directement ou indirectement, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote multiple ou exerçaient collectivement, directement ou indirectement, un contrôle à l'égard de telles actions, représentant environ 45,7 % des droits de vote totaux d'Alithya. Le 1^{er} novembre 2018, ces détenteurs d'actions ont conclu une convention de vote, aux termes de laquelle ils ont accepté, entre autres choses, d'exercer leurs droits de vote à l'égard de la totalité des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote multiple sous leur contrôle, conformément aux décisions prises par une majorité d'entre eux, sous réserve de certaines exceptions.

Transactions avec des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction incluent les administrateurs de la Société et les membres de son comité exécutif de direction ainsi que certains autres cadres clés. Les membres clés de la direction d'Alithya participent au régime d'achat d'actions et aux régimes incitatifs. La rémunération payée ou payable aux membres clés de la direction pour leurs services est présentée ci-après :

Exercices clos les	31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme ^{a)}	5 694	6 275
Rémunération fondée sur des actions	3 500	2 060
Indemnités de cessation d'emploi	—	878
	9 194	9 213

^{a)} Les avantages du personnel à court terme comprennent les salaires, les avantages et la rémunération incitative à court terme.

En plus des montants susmentionnés, la Société s'est engagée à verser à certains membres clés de la direction des indemnités de cessation d'emploi d'au plus 7 334 000 \$ (7 378 000 \$ en 2025) en cas de cessation d'emploi, selon certaines conditions.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

17. (PERTE) BÉNÉFICE PAR ACTION

Exercices clos les	31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
(Perte nette) bénéfice net	(38 777)	1 295
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et diluées ^{a)}	97 864 919	96 313 316
(Perte de base et diluée) bénéfice de base et dilué par action	(0,40)	0,01

^{a)} Le calcul du nombre moyen pondéré d'actions de base pour l'exercice clos le 31 mars 2026 ne tient pas compte de l'incidence des 1 532 936 actions à droit de vote subalterne (1 724 553 en 2025) émises dans le cadre de l'acquisition de XRM, puisqu'elles sont susceptibles d'être éteintes.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, les instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs en circulation, à savoir les UAD, les UAR et les options attribuées au titre du RILT dont il est question à la note 14, certaines actions à émettre aux fins de paiements liés à l'anniversaire d'acquisitions d'entreprises et les actions à droit de vote subalterne émises dans le cadre de l'acquisition de XRM et susceptibles d'être éteintes, n'ont pas été inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action puisque la Société a subi des pertes et que l'inclusion de ces instruments aurait un effet antidilutif.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action sont identiques, car l'inclusion des instruments susmentionnés n'a aucune incidence sur le résultat.

18. RAPPROCHEMENT DES PASSIFS ISSUS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les variations des passifs de la Société issus des activités de financement peuvent être classées de la manière suivante :

Exercices clos les	31 mars 2026			31 mars 2025		
	Contrepartie éventuelle	Dettes à long terme	Total	Contrepartie éventuelle	Dettes à long terme	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	5 359	109 919	115 278	4 082	117 382	121 464
Remboursements	—	(58 832)	(58 832)	—	(123 561)	(123 561)
Produits	—	61 385	61 385	—	102 706	102 706
Total des flux de trésorerie	—	2 553	2 553	—	(20 855)	(20 855)
Acquisition d'entreprises (note 4)	2 534	9 214	11 748	5 104	8 351	13 455
Ajustement de la contrepartie éventuelle (note 20)	(2 088)	—	(2 088)	(4 312)	—	(4 312)
Amortissement des charges financières	—	190	190	—	242	242
Capitalisation des intérêts au titre des soldes de prix d'acquisition	—	1 186	1 186	256	419	675
Incidences du taux de change	84	(2 166)	(2 082)	229	4 380	4 609
Total hors trésorerie	530	8 424	8 954	1 277	13 392	14 669
Solde de clôture^{a)}	5 889	120 896	126 785	5 359	109 919	115 278

^{a)} Le solde de clôture de 5 889 000 \$ au titre de la contrepartie éventuelle (5 359 000 \$ en 2025) comprend la tranche courante de 3 185 000 \$ (0 \$ en 2025) classée dans les passifs courants.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

19. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le tableau suivant présente des renseignements complémentaires sur (la perte consolidée) le bénéfice consolidé :

Exercices clos les	31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Charges selon la nature		
Coûts de rémunération des employés et des sous-traitants	414 021	409 219
Crédits d'impôt ^{a)}	(12 840)	(9 121)
Licences et télécommunications	14 012	13 383
Honoraires professionnels	10 248	7 436
Autres charges	11 709	12 361
Perte liée à la disposition d'immobilisations corporelles et incorporelles et à la modification de contrats de location	310	150
Amortissement des immobilisations corporelles	1 639	2 013
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 860	2 510
	440 959	437 951
Charges selon la fonction		
Coût des revenus	315 308	317 347
Charges de vente, générales et administratives ^{b)}	122 152	116 081
Amortissement des immobilisations corporelles	3 499	4 523
	440 959	437 951

^{a)} Les crédits d'impôt sont inclus dans le coût des revenus.

^{b)} Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, les charges de vente, générales et administratives n'incluent aucun coût de cessation d'emploi et d'avantages du personnel pour les membres de la direction (2 132 000 \$ en 2025) ni reprise au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions à l'égard d'instruments de capitaux propres éteints (246 000 \$ en 2025).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

20. COÛTS (RECOUVREMENT) D'ACQUISITION, D'INTÉGRATION ET DE RÉORGANISATION D'ENTREPRISES

Les coûts (le recouvrement) découlant de l'acquisition, de l'intégration et de la réorganisation d'entreprises se détaillent comme suit :

Exercices clos les	31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Coûts d'acquisition ^{a)}	1 248	1 308
Coûts d'intégration ^{b)}	2 549	1 563
Coûts de réorganisation, y compris les coûts liés à la cession d'entreprises ^{c)}	2 338	1 256
Rémunération des employés liée à l'acquisition d'entreprises ^{d)}	37	206
Ajustement de la contrepartie éventuelle ^{e)}	(2 088)	(5 567)
	4 084	(1 234)

^{a)} Les coûts d'acquisition sont principalement composés d'honoraires professionnels engagés dans le cadre d'acquisitions d'entreprises (note 4).

^{b)} Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, les coûts d'intégration sont principalement composés d'honoraires professionnels et de coûts de cessation d'emploi et d'avantages du personnel engagés dans le cadre de l'intégration, de charges liées aux parties communes de locaux inoccupés se rapportant aux acquisitions d'entreprises, de coûts de transition liés à l'intégration des systèmes et d'une perte découlant de la résiliation de contrats de location obtenus précédemment dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise (alors qu'en 2025, ils étaient principalement composés de coûts de transition liés à l'intégration des systèmes et de charges liées aux parties communes de locaux inoccupés se rapportant aux acquisitions d'entreprises).

^{c)} Les coûts de réorganisation sont composés des coûts de cessation d'emploi et d'avantages du personnel ainsi que des honoraires professionnels engagés dans le cadre de la cession d'une entreprise (alors qu'en 2025, ils étaient composés de coûts de cessation d'emploi et d'avantages du personnel).

^{d)} La rémunération des employés liée à l'acquisition d'entreprises inclut une contrepartie en espèces différée.

^{e)} Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, l'ajustement de la contrepartie éventuelle découle de changements d'estimation des cibles de rentabilité et de la pondération des scénarios et est composé d'un gain non réalisé de 5 358 000 \$ lié à l'acquisition de XRM, déduction faite d'une perte non réalisée de 3 270 000 \$ liée à l'acquisition d'eVerge (note 4). La contrepartie éventuelle est présentée au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, l'ajustement de la contrepartie éventuelle comprenait des recouvrements, découlant de variations des montants estimatifs à payer au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel suivant l'acquisition de Datum, de 4 312 000 \$ pour la tranche payable en espèces et de 1 255 000 \$ pour la tranche à régler en actions.

21. CHARGES FINANCIÈRES NETTES

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

Exercices clos les	31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	7 142	7 339
Intérêts relatifs aux obligations locatives	338	466
Amortissement des charges financières	190	242
Capitalisation des intérêts au titre des soldes de prix d'acquisition	1 186	675
Frais de financement	1 003	562
Revenus d'intérêts	(390)	(402)
	9 469	8 882

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

22. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établissent comme suit :

Exercices clos les	31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Débiteurs et autres créances	22 849	9 514
Travaux en cours	(17 821)	844
Crédits d'impôt à recevoir	(1 293)	702
Charges payées d'avance	(1 615)	(1 222)
Autres actifs	286	940
Créditeurs et charges à payer	(12 969)	1 150
Revenus différés	(411)	(1 707)
	(10 974)	10 221

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, les activités d'investissement et de financement hors trésorerie comprenaient des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives de 802 000 \$ (965 000 \$ en 2025).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, la Société a versé un montant de 632 000 \$ se rapportant à l'ajustement au titre du fonds de roulement lié à l'acquisition de XRM.

23. INFORMATIONS SECTORIELLES ET GÉOGRAPHIQUES

La Société compte trois secteurs opérationnels à présenter : le Canada, les États-Unis et l'international.

Le principal décideur opérationnel de la Société évalue le rendement des secteurs à présenter selon les revenus et le bénéfice d'exploitation par secteur. Le bénéfice d'exploitation par secteur renvoie au bénéfice d'exploitation avant les frais généraux et administratifs du siège social, les coûts (le recouvrement) découlant de l'acquisition, de l'intégration et de la réorganisation d'entreprises, l'amortissement, la perte (le gain) de change et la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles. Ces éléments ne sont pas pris en compte dans l'évaluation du rendement financier sous-jacent des secteurs à présenter puisqu'ils ne se rapportent pas directement aux activités sectorielles. Les frais généraux et administratifs du siège social sont les dépenses et les salaires liés aux fonctions centralisées, comme les ressources des équipes mondiales des finances, des affaires juridiques, du capital humain et des technologies de l'information, qui ne sont pas affectés aux secteurs.

Les méthodes comptables de chaque secteur à présenter sont les mêmes que celles décrites dans la note 3. Les revenus et le bénéfice d'exploitation par secteur ne comprennent pas les revenus intersectoriels ni le coût des revenus.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

23. INFORMATIONS SECTORIELLES ET GÉOGRAPHIQUES (SUITE)

Les tableaux suivants présentent les activités de la Société en fonction des secteurs à présenter :

Exercice clos le	31 mars 2026			
	États-Unis	Canada	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	233 158	218 532	25 698	477 388
Coût des revenus et charges d'exploitation				
Coûts de rémunération des employés et des sous-traitants	172 718	188 149	20 689	381 556
Crédits d'impôt	—	(12 675)	(165)	(12 840)
Licences et télécommunications	7 213	4 222	675	12 110
Autres charges	6 701	5 220	863	12 784
	186 632	184 916	22 062	393 610
Bénéfice d'exploitation par secteur	46 526	33 616	3 636	83 778
Frais généraux et administratifs du siège social				43 850
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises ^{a)}				4 084
Perte de change				674
Bénéfice d'exploitation avant amortissement et dépréciation du goodwill et des immobilisations				35 170
Amortissement				22 135
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles ^{b)}				41 128
Perte d'exploitation				(28 093)

^{a)} L'ajustement de la contrepartie éventuelle est composé d'un gain non réalisé de 5 358 000 \$ se rapportant au segment Canada et d'une perte non réalisée 3 270 000 \$ se rapportant au secteur États-Unis. Les coûts de réorganisation inclus dans le recouvrement au titre des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises se rapportent principalement au secteur Canada (note 20).

^{b)} La dépréciation du goodwill de 26 500 000 \$ se rapporte au secteur Canada, tandis que la dépréciation du goodwill de 9 723 000 \$ et la dépréciation des immobilisations incorporelles de 4 905 000 \$ se rapportent au secteur États-Unis (notes 8 et 9).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

23. INFORMATIONS SECTORIELLES ET GÉOGRAPHIQUES (SUITE)

Exercice clos le	31 mars 2025			
	États-Unis	Canada	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	200 515	251 902	21 064	473 481
Coût des revenus et charges d'exploitation				
Coûts de rémunération des employés et des sous-traitants	148 656	212 159	18 048	378 863
Crédits d'impôt	—	(8 968)	(153)	(9 121)
Licences et télécommunications	5 898	3 419	490	9 807
Autres charges	6 264	4 953	870	12 087
	<u>160 818</u>	<u>211 563</u>	<u>19 255</u>	<u>391 636</u>
Bénéfice d'exploitation par secteur	<u>39 697</u>	<u>40 339</u>	<u>1 809</u>	<u>81 845</u>
Frais généraux et administratifs du siège social				41 792
Recouvrement de coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises ^{a)}				(1 234)
Gain de change				(258)
Bénéfice d'exploitation avant amortissement et dépréciation du goodwill				41 545
Amortissement				23 449
Dépréciation du goodwill ^{a)}				5 144
Bénéfice d'exploitation				<u>12 952</u>

^{a)} Le recouvrement de 5 567 000 \$ découlant de l'ajustement de la contrepartie éventuelle et inclus dans le recouvrement au titre des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises se rapporte au secteur États-Unis, tout comme la dépréciation du goodwill. Les coûts de réorganisation inclus dans le recouvrement au titre des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises se rapportent principalement au secteur Canada (note 20).

Actifs non courants par emplacement géographique

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette totale des actifs non courants de la Société par emplacement géographique :

Aux	31 mars			
	2026		2025	
	\$	%	\$	%
États-Unis	117 676	52,6	122 534	46,4
Canada	104 516	46,8	139 309	52,7
International	1 246	0,6	2 251	0,9
	<u>223 438</u>	<u>100,0</u>	<u>264 094</u>	<u>100,0</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

23. INFORMATIONS SECTORIELLES ET GÉOGRAPHIQUES (SUITE)

Renseignements sur les revenus et les revenus différés

Les tableaux suivants présentent les revenus de la Société provenant de clients pour chacune des principales catégories de service :

Exercice clos le	31 mars 2026			
	États-Unis	Canada	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Stratégies d'affaires et services de transformation organisationnelle – accords fondés sur le temps et les ressources	123 595	178 086	22 886	324 567
Services de transformation organisationnelle – accords à prix forfaitaire	51 129	26 370	2 136	79 635
Services d'accompagnement technologique – revenus tirés des services de soutien	38 281	9 608	390	48 279
Services d'accompagnement technologique – autres	20 153	4 468	286	24 907
	233 158	218 532	25 698	477 388

Exercice clos le	31 mars 2025			
	États-Unis	Canada	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Stratégies d'affaires et services de transformation organisationnelle – accords fondés sur le temps et les ressources	107 159	211 478	18 987	337 624
Services de transformation organisationnelle – accords à prix forfaitaire	35 113	24 621	1 668	61 402
Services d'accompagnement technologique – revenus tirés des services de soutien	32 802	12 175	268	45 245
Services d'accompagnement technologique – autres	25 441	3 628	141	29 210
	200 515	251 902	21 064	473 481

Au cours des exercices clos les 31 mars 2026 et 2025, la quasi-totalité des montants inclus dans le solde d'ouverture des revenus différés ont été comptabilisés en tant que revenus.

Client important

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, aucun client n'a généré à lui seul plus de 10 % du total des revenus (alors qu'en 2025, un client canadien avait généré plus de 10 % du total des revenus, soit 53 614 000 \$).

Au 31 mars 2026, un client canadien comptait à lui seul pour plus de 10 % des débiteurs et autres créances et des travaux en cours, avec un montant de 12 105 000 \$, représentant 11 % du total (alors qu'en 2025, ce montant était de 11 171 000 \$, soit 10 % du total).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

24. OBLIGATIONS DE PRESTATION QUI RESTENT À REMPLIR

Les obligations de prestation qui restent à remplir correspondent aux obligations de prestation remplies partiellement ou pas du tout qui incombent à la Société aux termes des accords à prix forfaitaire qu'elle a signés. Lors de l'estimation des prix de transaction minimaux alloués aux obligations de prestation remplies partiellement ou non remplies, la Société a appliqué une mesure de simplification consistant à ne pas divulguer d'informations sur les obligations de prestation qui restent à remplir pour les contrats sous-jacents dont la durée initiale prévue est d'un an ou moins ou dans le cadre desquels la Société facture la même valeur que celle qui est transférée au client.

Le montant du prix de vente affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir au 31 mars 2026 est de 54 744 000 \$ (71 697 000 \$ en 2025) et devrait être comptabilisé en tant que revenu dans un délai moyen pondéré de 1,5 ans (2,0 ans en 2025).

25. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Société se composent de la trésorerie, des débiteurs et autres créances, des autres actifs, des créditeurs et charges à payer, de la contrepartie éventuelle et de la dette à long terme. La Société, par son utilisation de ses actifs et passifs financiers, est exposée aux risques suivants : risque de taux d'intérêt, risque de liquidité, risque de crédit et risque de change. La haute direction et le Conseil ont la responsabilité d'établir les niveaux de risque et de revoir les activités de gestion lorsqu'ils le jugent nécessaire.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison de l'évolution des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt relativement au taux variable applicable aux dettes à long terme. Les instruments financiers de la Société qui portent intérêt à taux variables s'établissent comme suit :

Aux	31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Facilité de crédit (note 11)	86 262	77 729
Prêts subordonnés non garantis (note 11) ^{a)}	20 000	20 000
Autre dette découlant de l'acquisition de XRM (note 11)	29	379
	106 291	98 108

^{a)} Les prêts subordonnés non garantis portaient intérêt à taux variables au 31 mars 2026 et à taux fixes au 31 mars 2025.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, la Société a établi qu'une augmentation ou une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt applicables aux passifs financiers à taux variable susmentionnés, raisonnablement possible, n'aurait pas d'incidence importante sur les capitaux propres ni sur le résultat net. Cette analyse suppose que toutes les autres variables demeurent constantes, notamment les taux de change. Elle a été effectuée sur la même base pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

25. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ait de la difficulté à honorer les obligations liées à ses passifs financiers dont elle s'acquitte au moyen de trésorerie ou d'un autre actif financier. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation, en faisant des prélèvements sur sa facilité de crédit ainsi qu'en émettant des titres de créance et des instruments de capitaux propres. Pour gérer son exposition au risque de liquidité, la Société vise d'abord et avant tout à maintenir un niveau optimal de liquidité par une gestion active des actifs et passifs ainsi que des flux de trésorerie. La Société fait un suivi régulier de ses flux de trésorerie réels et prévisionnels pour veiller à ce que ses liquidités disponibles lui procurent une marge de manœuvre suffisante pour honorer ses obligations, tout en restant proactive dans la gestion et la négociation de ses facilités de crédit. Les données utilisées pour le suivi des flux de trésorerie correspondent aux échéances contractuelles présentées dans le tableau qui suit. L'analyse révèle que la Société s'attend à ce que les flux de trésorerie disponibles soient suffisants pour chacune des périodes considérées jusqu'à la date d'échéance de la facilité de crédit. Au 31 mars 2026, la Société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 53 738 000 \$ (62 271 000 \$ en 2025) aux termes de sa facilité de crédit de 140 000 000 \$, excluant la clause accordéon.

Le tableau suivant résume la valeur comptable et les échéances contractuelles, incluant capital et intérêts, des passifs financiers les plus importants.

Au	31 mars 2026					
	Valeur comptable	Total montant contractuel	Moins d'un an	De un an à deux ans	De deux à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs	37 475	37 475	37 475	—	—	—
Contrepartie éventuelle	5 889	6 548	3 274	3 274	—	—
Facilité de crédit	86 262	100 715	4 818	4 818	91 079	—
Prêts subordonnés non garantis	20 000	22 298	1 532	20 766	—	—
Soldes de prix d'acquisition à payer	14 754	15 651	8 688	6 963	—	—
Autres passifs (inclus dans la dette à long terme)	29	29	29	—	—	—
Obligations locatives	5 821	6 362	1 812	1 572	2 904	74
	170 230	189 078	57 628	37 393	93 983	74

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

25. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Au	31 mars 2025					
	Valeur comptable	Total montant contractuel	Moins d'un an	De un an à deux ans	De deux à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs	42 327	42 327	42 327	—	—	—
Contrepartie éventuelle	5 359	6 353	—	6 353	—	—
Facilité de crédit	77 729	88 060	5 217	5 114	77 729	—
Prêts subordonnés non garantis	20 000	22 221	1 438	20 783	—	—
Soldes de prix d'acquisition à payer	12 149	13 104	7 929	3 450	1 725	—
Autres passifs (inclus dans la dette à long terme)	379	389	360	29	—	—
Obligations locatives	8 995	10 149	3 928	1 911	4 186	124
	166 938	182 603	61 199	37 640	83 640	124

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité d'une contrepartie à remplir ses obligations. Aux 31 mars 2026 et 2025, le risque de crédit de la Société réside principalement dans la valeur comptable de la trésorerie détenue auprès de banques canadiennes importantes, des débiteurs et autres créances, des travaux en cours et des autres actifs. Les valeurs comptables des actifs financiers et des travaux en cours représentent le risque de crédit maximal.

Aucune des pertes de valeur comptabilisées dans le résultat net en 2026 et en 2025 n'était importante.

Le risque de crédit relatif aux soldes de trésorerie est minimal puisqu'ils sont détenus dans des comptes bancaires auprès d'institutions financières réputées sur le marché.

En ce qui a trait aux débiteurs et autres créances, aux travaux en cours et aux autres actifs, l'exposition de la Société au risque de crédit est atténuée par la taille relative de ses clients et par la nature de leurs activités. En outre, la Société compte un important bassin de clients diversifié, constitué de clients évoluant dans différents secteurs d'activité, y compris des banques à notation élevée, des organismes gouvernementaux, des entreprises de télécommunications et des entreprises de vente au détail. Historiquement, la Société n'a procédé à aucune radiation importante.

Pour gérer son exposition au risque de crédit et évaluer la qualité du crédit, la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le recouvrement des débiteurs et autres créances est une priorité. La solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individualisée avant la conclusion d'un contrat avec la Société. La stabilité financière et la liquidité des clients sont évaluées régulièrement, notamment par l'examen du risque de crédit lié au secteur dans lequel les clients exercent leurs activités. Aucun ajustement important n'a été apporté aux pertes de crédit attendues au terme de cette évaluation. La Société limite également son exposition au risque de crédit en établissant des limites de crédit au besoin.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

25. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

La Société comptabilise une correction de valeur pour les pertes de crédit attendues au titre des débiteurs et autres créances et des travaux en cours au moyen d'une estimation des pertes de crédit. La Société détermine une correction de valeur en fonction d'une évaluation commune et individuelle en tenant compte de son expérience antérieure, d'indicateurs externes et d'information prospective. Si les pertes de crédit réelles diffèrent des estimations, les résultats futurs seront affectés. Dans son évaluation de la correction de valeur, la Société a tenu compte des répercussions économiques découlant des variations de l'inflation et des taux d'emprunt sur son évaluation des pertes de crédit attendues, notamment du risque de crédit pour ses clients, étant donné que l'incertitude économique se poursuit. Aux 31 mars 2026 et 2025, la correction de valeur pour les pertes de crédit attendues était négligeable.

Des renseignements sur l'exposition au risque de crédit au titre des débiteurs et autres créances figurent dans le tableau suivant :

Aux	31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Exigibles	48 380	74 097
De 0 à 30 jours	17 342	17 855
De 31 à 60 jours	2 180	804
De 61 à 90 jours	629	320
Plus de 90 jours	4 063	2 017
	72 594	95 093

Pratiquement tous les travaux en cours sont de nature courante.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change relativement aux instruments financiers libellés en devises différentes des monnaies fonctionnelles respectives des filiales. Ces instruments financiers sont principalement libellés en dollars américains. Les autres devises ont une incidence négligeable sur le risque de change auquel la Société est exposée.

Les données quantitatives sommaires relatives au risque de change que court la Société à l'égard du dollar américain s'établissent comme suit et sont exprimées en dollars canadiens :

Aux	31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Trésorerie	611	1 613
Débiteurs et autres créances	471	72
Créditeurs et charges à payer	(786)	(712)
Créance intragroupe, déduction faite de la facilité de crédit	35 584	14 827
Solde de prix d'acquisition à payer	—	(943)
Exposition nette à l'état de la situation financière	35 880	14 857

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

25. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau suivant illustre la sensibilité du résultat et des capitaux propres par rapport aux actifs et aux passifs financiers de la Société et au taux de change \$ US/\$ CA, toutes choses étant égales par ailleurs. Il est fondé sur une fluctuation de +/- 5 % du taux de change \$ US/\$ CA pour l'exercice clos le 31 mars 2026 (+/- 11 % en 2025). Ce pourcentage a été établi en fonction de la volatilité moyenne de marché du taux de change au cours des 12 mois précédents. L'analyse de sensibilité est fondée sur les instruments financiers libellés en monnaie étrangère détenus par la Société à chaque date de clôture.

Incidence en \$ CA			Résultat net	
			Hausse	Baisse
Au 31 mars 2026				
\$ US	5 %	Variation	1 649	(1 649)
Au 31 mars 2025				
\$ US	11 %	Variation	1 650	(1 650)

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

- **Niveau 1** – évaluation fondée sur les prix cotés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- **Niveau 2** – techniques d'évaluation fondées sur des données d'entrée qui sont des prix cotés d'instruments similaires sur des marchés actifs; des prix cotés pour des instruments identiques ou similaires sur des marchés qui ne sont pas actifs; des données d'entrée autres que les prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation qui sont observables pour cet instrument; et des données d'entrée obtenues principalement à partir de données de marché observables ou corroborées au moyen de telles données, par corrélation ou autrement.
- **Niveau 3** – techniques d'évaluation tenant compte de données importantes non observables sur les marchés. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La valeur comptable de la trésorerie, des débiteurs et autres créances, des autres actifs, des créditeurs et charges à payer et de la dette à long terme qui porte intérêt à taux variables constitue une approximation raisonnable de la juste valeur.

La contrepartie éventuelle se rapporte au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur a été établie à l'aide d'une méthode reposant sur des hypothèses, dans le cadre de laquelle la Société élabore différents scénarios, évalue la contrepartie éventuelle qui en résulterait par pondération des probabilités et actualise le résultat pour obtenir la valeur actuelle attendue de la contrepartie éventuelle.

La contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de XRM (note 4) est conditionnelle à l'atteinte d'une croissance supérieure à la marge brute des 12 derniers mois sur une période mobile de 12 mois consécutifs au cours des 18 mois suivant la date d'acquisition. Le montant payable au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel se situera entre 0 \$ et 10 500 000 \$. Son incidence potentielle maximale sur le résultat net va d'une augmentation de 0 \$ à une diminution de 10 500 000 \$.

La contrepartie éventuelle liée à l'acquisition d'eVerge (note 4) dépend du rendement financier de l'entreprise acquise au cours des 12 mois suivant la date d'acquisition. Le montant payable au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel est de 6 458 000 \$ (4 700 000 \$ US). Son incidence potentielle sur le résultat net va d'une augmentation de 5 889 000 \$ (4 228 000 \$ US) à une diminution de 569 000 \$ (472 000 \$ US).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

25. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

La juste valeur de la dette à long terme qui porte intérêt à taux fixes est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux qui seraient actuellement offerts à la Société pour des dettes assujetties aux mêmes échéances et modalités (niveau 2). Pour les exercices 2026 et 2025, la Société a déterminé qu'il n'y avait aucun écart considérable entre la juste valeur de la facilité de crédit, des prêts garantis, du prêt subordonné non garanti et des soldes de prix d'acquisition à payer et leurs valeurs comptables.

26. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital de la Société se compose de la trésorerie, de la dette à long terme, de la contrepartie éventuelle et du total des capitaux propres. Les principaux objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- fournir une solide assise financière afin de maintenir la confiance des actionnaires, des créanciers et des parties prenantes et soutenir la croissance et le développement futurs de l'entreprise;
- maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût du capital à un niveau de risque acceptable et préserve la capacité de respecter ses obligations financières;
- assurer des liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées;
- offrir aux actionnaires un rendement sur le capital investi.

Dans le cadre de la gestion de sa structure du capital, la Société surveille le rendement tout au long de l'exercice pour s'assurer que les besoins en fonds de roulement prévus et les dépenses en immobilisations sont financés par l'exploitation, les liquidités disponibles et les sommes pouvant être empruntées. Alithya gère sa structure du capital et peut y apporter des ajustements de manière à soutenir l'ensemble de la stratégie ou en réponse aux fluctuations de la conjoncture économique et des risques. Afin de maintenir sa structure du capital ou de l'ajuster, la Société peut acheter des actions de ses actionnaires, émettre de nouvelles actions, emprunter de la nouvelle dette (notamment emprunter de la nouvelle dette pour remplacer la dette existante avec des caractéristiques différentes), ou réduire le montant de la dette existante.

Le total du capital aux 31 mars 2026 et 2025 se calcule comme suit :

Aux	31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Trésorerie	(12 833)	(15 956)
Tranche courante de la dette à long terme	8 478	8 059
Tranche courante de la contrepartie éventuelle	3 185	—
Contrepartie éventuelle	2 704	5 359
Dette à long terme	112 418	101 860
Capital-actions	307 959	316 685
Déficit	(186 869)	(155 075)
Cumul des autres éléments du résultat global	6 078	7 998
Surplus d'apport	15 523	14 948
	256 643	283 878

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2026 ET 2025

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

26. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL (SUITE)

La Société assure le suivi du capital en utilisant un certain nombre de mesures financières, dont les suivantes :

- le ratio de la dette prioritaire par rapport au BAIIA ajusté (défini comme le bénéfice (la perte) avant ajustement pour tenir compte de la charge (du recouvrement) d'impôts, des charges financières nettes, des opérations de change, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, de la perte liée à la disposition d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation et de la perte découlant de la modification de contrats de location, de la rémunération fondée sur des actions, des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises et d'autres éléments non récurrents, dont les coûts de séparation composés de coûts de cessation d'emploi et d'avantages du personnel pour certains membres de la direction), soit la dette prioritaire par rapport au BAIIA des 12 derniers mois (selon la définition prévue à la facilité de crédit);
- le ratio de la dette totale par rapport au BAIIA ajusté, soit la dette totale par rapport au BAIIA ajusté des 12 derniers mois;
- le ratio de couverture des charges fixes, soit le BAIIA ajusté, déduction faite des impôts, des distributions et des dépenses en immobilisations, par rapport au total des intérêts débiteurs et des remboursements du capital périodiques.

La Société utilise le bénéfice d'exploitation, le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté (défini comme le bénéfice net (la perte nette) avant ajustement pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles, de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, de la perte liée à la disposition d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation et de la perte découlant de la modification de contrats de location, de la rémunération fondée sur des actions, des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises et d'autres éléments non récurrents, dont les coûts de séparation composés de coûts de cessation d'emploi et d'avantages du personnel pour certains membres de la direction, et des incidences fiscales de ces éléments) et les flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation comme mesures aux fins du suivi des résultats d'exploitation. Le BAIIA ajusté, le ratio du BAIIA ajusté et le bénéfice net ajusté, tels qu'ils sont présentés, ne sont pas reconnus aux fins de la présentation des états financiers selon les IFRS et n'ont pas de définition normalisée. Par conséquent, il est peu probable que ces mesures soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entités.

La disponibilité continue de la facilité de crédit est assujettie à la capacité de la Société de respecter certaines clauses restrictives relatives au service de la dette et à la couverture des charges fixes, ainsi que d'autres clauses restrictives à caractère positif et négatif, y compris certaines restrictions quant aux distributions sous forme de dividendes ou de remboursements en actions pour un exercice donné, comme il est indiqué dans la convention de crédit.

La Société est assujettie à des clauses restrictives financières aux termes de la facilité de crédit, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle. Les clauses restrictives visent le ratio de la dette prioritaire par rapport au BAIIA ajusté, le ratio de la dette totale par rapport au BAIIA ajusté et le ratio de couverture des charges fixes. Aux 31 mars 2026 et 2025, la Société respectait toutes ces clauses restrictives.